

RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

AU 30
JUN

www.legrand.com

2016

Sommaire

1	Rapport semestriel d'activité au 30 juin 2016	2
2	Comptes consolidés intermédiaires au 30 juin 2016	12
3	Rapport des commissaires aux comptes	66
4	Identité des personnes responsables du rapport financier semestriel et du contrôle des comptes	70

1 RAPPORT SEMESTRIEL D'ACTIVITE AU 30 JUIN 2016

1.1 NOTE PRÉLIMINAIRE

Les lecteurs sont invités à lire les informations qui suivent relatives à la situation financière et au résultat opérationnel de la Société avec les états financiers consolidés de la Société, les notes annexées aux états financiers consolidés pour la période close le 30 juin 2016 figurant au chapitre 2 du présent rapport financier semestriel et toute autre information financière figurant dans le document de référence déposé auprès de l'AMF le 30 mars 2016 sous le numéro D.16-0232. Les états financiers de la Société ont été préparés conformément aux normes IFRS et aux interprétations du Comité d'interprétations IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne. Les informations qui suivent contiennent également des éléments prévisionnels reposant sur des estimations concernant l'activité future de Legrand et qui pourraient se révéler significativement différents des résultats réels.

Les pourcentages peuvent être calculés à partir de chiffres non entiers et peuvent, en conséquence, être différents des pourcentages calculés à partir de chiffres entiers.

1.2 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Legrand est le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment. Son offre complète adaptée au marché de la basse tension pour les segments tertiaire, industriel et résidentiel internationaux en fait une référence à l'échelle mondiale. Legrand commercialise ses produits sous des marques généralistes de renommée internationale, notamment Legrand et Bticino, ainsi que sous des marques locales ou spécialistes reconnues. Proche de ses marchés et tourné vers ses clients, Legrand dispose d'implantations commerciales et industrielles dans près de 90 pays.

En 2015, Legrand a réalisé un chiffre d'affaires de 4 809,9 millions d'euros dont plus de 80% à l'international et enregistré une marge opérationnelle ajustée de 19,3% des ventes.

Le reporting de la situation financière et du résultat opérationnel du Groupe est ventilé en cinq zones géographiques correspondant aux régions d'origine de facturation. Les informations concernant le résultat opérationnel et la situation financière de chacune des cinq zones géographiques sont présentées pour les périodes du 1^{er} janvier au 30 juin 2016 et 2015 à la note 2.2 annexée aux états financiers consolidés figurant au chapitre 2 du présent rapport financier semestriel. Une zone correspond soit à un seul pays, soit consolide les résultats de plusieurs pays et marchés distincts. Ces cinq zones géographiques sont :

- la France ;
- l'Italie ;
- le Reste de l'Europe qui comprend principalement la Russie, la Turquie, le Royaume-Uni, l'Ibérie (qui comprend l'Espagne et le Portugal), le Benelux (qui comprend notamment la Belgique et les Pays-Bas), l'Allemagne et la Pologne ;
- l'Amérique du Nord et Centrale qui comprend les Etats-Unis, le Canada, le Mexique ainsi que les autres pays d'Amérique centrale ; et
- le Reste du Monde qui comprend principalement l'Inde, la Chine, l'Amérique du Sud (qui comprend notamment le Brésil, le Chili et la Colombie), l'Australie et l'Arabie Saoudite.

Les caractéristiques des marchés locaux étant les facteurs déterminants du chiffre d'affaires par zone et de la performance de Legrand, l'information financière consolidée des zones multi-pays ne présente pas une image exacte des performances financières de chaque marché national. De plus, les produits sont fabriqués et vendus localement ou sont importés d'une autre entité du Groupe ou sont encore exportés vers une autre entité du Groupe. Ces facteurs peuvent rendre difficile la comparaison des résultats des différentes zones géographiques entre eux. Par conséquent, en dehors des informations et données relatives aux chiffres d'affaires, l'analyse des résultats exposée ci-dessous reflète essentiellement les résultats consolidés du Groupe. En outre, des références aux marchés nationaux sont présentées lorsque ceux-ci ont une forte incidence sur les comptes.

1.3 ÉVÉNEMENTS RÉCENTS

Legrand a été actif sur de nombreux dossiers d'acquisitions au premier semestre 2016 et a ainsi réalisé depuis le début de l'année 7 acquisitions ciblées et autofinancées totalisant un chiffre d'affaires annuel acquis de près de 160 M€ :

- Pinnacle Architectural Lighting, un des leaders des solutions d'éclairage architecturales pour les bâtiments tertiaires aux Etats-Unis. Déjà très présent dans le contrôle d'éclairage des bâtiments tertiaires aux Etats-Unis, Legrand renforce ainsi son dispositif en Amérique du Nord avec une offre complémentaire lui permettant de développer des solutions sur mesure pouvant combiner les 3 principales technologies de contrôle d'éclairage (murale, dans les coffrets d'éclairage, dans le luminaire) et adaptables à tous types de besoins et d'applications. Le Groupe renforce ainsi ses positions sur un marché soutenu par la mise en place régulière de nouvelles réglementations énergétiques et plus globalement par une demande accrue pour des solutions économes en énergie. Pinnacle Architectural Lighting emploie 230 personnes et réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 105 M\$;
- CP Electronics, leader du contrôle d'éclairage à efficacité énergétique au Royaume-Uni et dont les solutions viennent compléter l'offre existante de Legrand à destination du secteur tertiaire au Royaume-Uni où le Groupe compte parmi les leaders en cheminement de câbles sous plafond, ainsi qu'en busbars et boîtes de sol suite au rachat d'Electrak en 2008. CP Electronics emploie plus de 180 personnes et réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 24 M£ ;
- Luxul Wireless, leader américain des produits pour infrastructures audio/vidéo (routeurs sans fil, points d'accès, commutateurs) à destination des bâtiments résidentiels et des bâtiments tertiaires de petite et moyenne taille. Les

solutions de Luxul Wireless viennent en complément à l'offre généraliste de Legrand aux Etats-Unis en câblage structuré pour le logement (On-Q). Luxul Wireless emploie environ 30 personnes et réalise un chiffre d'affaires annuel de plus de 20 M\$;

- Fluxpower en Allemagne et Primetech en Italie, spécialistes des UPS¹, qui emploient au total près de 60 personnes et réalisent un chiffre d'affaires annuel combiné de près de 9 M€ ;
- Trias², spécialiste indonésien du cheminement de câbles et des armoires de distribution. Trias, dont l'arrivée vient renforcer les positions du Groupe en Indonésie, emploie environ 200 personnes et réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 6 M€ ;
- Jontek, spécialiste des solutions de gestion pour plateformes d'assistance à l'autonomie au Royaume-Uni. Jontek, dont l'activité vient compléter les offres de Tynetec, réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 3 M£.

Sur la base des acquisitions annoncées et de leur date probable de consolidation, la variation du périmètre de consolidation devrait contribuer à hauteur de plus de +4% à la croissance du chiffre d'affaires du Groupe en 2016.

Legrand poursuit par ailleurs son développement dans les offres connectées. La dynamique amorcée lors du lancement du programme Eliot et confirmée en 2015 (les ventes de produits connectés avaient alors progressé au total de 34% sur l'année), se poursuit avec succès. De nombreuses offres connectées ont ainsi été lancées depuis le début de l'année comme le portier Class 300X ou encore l'offre d'interface utilisateur MyHome Play. Plus généralement, Legrand est en avance sur le plan de marche du programme Eliot.

1.4 COMPARAISON DES RÉSULTATS SEMESTRIELS 2015 ET 2016

	Période de 6 mois close le 30 juin	
	2016	2015
<i>(en millions d'euros)</i>		
Chiffre d'affaires	2 448,4	2 411,7
Charges opérationnelles		
Coût des ventes	(1 142,8)	(1 153,4)
Frais administratifs et commerciaux	(674,5)	(664,1)
Frais de recherche et développement	(118,1)	(109,3)
Autres produits (charges) opérationnels	(42,2)	(28,3)
Résultat opérationnel	470,8	456,6
Charges financières	(50,0)	(45,6)
Produits financiers	4,4	5,9
Gains (Pertes) de change	(0,2)	1,0
Charges financières (nettes)	(45,8)	(38,7)
Résultat avant impôts	425,0	417,9
Impôts sur les résultats	(139,8)	(133,8)
Résultat des entités mises en équivalence	(0,3)	0,0
Résultat net de la période	284,9	284,1
Dont :		
– Résultat net part du Groupe	283,5	283,4
– Intérêts minoritaires	1,4	0,7

¹ *Uninterruptible Power Supply* : Alimentation Statique sans Interruption (onduleur).

² Signature d'un accord de joint-venture, la participation de Legrand au sein de l'entité s'élève à 80%.

Le tableau ci-dessous présente le calcul détaillé du résultat opérationnel ajusté (défini comme le résultat opérationnel ajusté des amortissements des réévaluations d'actifs incorporels pratiquées lors des acquisitions et des frais/produits liés à celles-ci ainsi que, le cas échéant, des pertes de valeur des *goodwill*) et du résultat opérationnel ajusté récurrent (c'est-à-dire hors charges de restructuration).

	Période de 6 mois close le 30 juin	
	2016	2015
<i>(en millions d'euros)</i>		
Résultat net de la période	284,9	284,1
Résultat des entités mises en équivalence	0,3	0,0
Impôts sur les résultats	139,8	133,8
(Gains) Pertes de change	0,2	(1,0)
Produits financiers	(4,4)	(5,9)
Charges financières	50,0	45,6
Résultat opérationnel	470,8	456,6
Amortissements et frais liés aux acquisitions	21,9	21,5
Pertes de valeur des <i>goodwill</i>	0,0	0,0
Résultat opérationnel ajusté	492,7	478,1
Charges liées aux restructurations	13,5	12,8
Résultat opérationnel ajusté récurrent	506,2	490,9

1.4.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires consolidé est en hausse de 1,5% à 2 448,4 millions d'euros au premier semestre 2016 contre 2 411,7 millions d'euros au premier semestre 2015, qui se décompose ainsi :

- +1,9% d'évolution organique¹ des ventes,
- +3,0% dû à l'accroissement de périmètre lié aux acquisitions, et
- -3,3% provenant de l'évolution des taux de change sur la période.

L'évolution organique du chiffre d'affaires entre les six premiers mois 2015 et les six premiers mois 2016 est la suivante par zone de destination (marché de localisation du client tiers final) :

France	- 2,7 %
Italie	+ 4,3 %
Reste de l'Europe	+ 6,0 %
Amérique du Nord et Centrale	+ 5,7 %
Reste du Monde	- 2,0 %
TOTAL	+ 1,9 %

France. Le chiffre d'affaires en France atteint 457,4 millions d'euros au premier semestre 2016 contre 466,7 millions d'euros au premier semestre 2015, soit une baisse totale de -2,0% provenant d'une variation de périmètre de +0,7% correspondant essentiellement à la consolidation de IME sur 6 mois et d'une évolution organique de -2,7% sur la période dont -1,5% au deuxième trimestre qui a bénéficié d'un effet de calendrier favorable. Cet effet de calendrier devrait s'inverser au second semestre, en particulier au troisième trimestre.

Pour autant et depuis le début de l'année, les indicateurs avancés du marché de la construction neuve résidentielle et non résidentielle sont en amélioration, une tendance qui ne devrait se refléter dans l'activité de Legrand qu'avec un décalage de plusieurs trimestres.

¹ Organique : à structure et taux de change constants

Italie. Le chiffre d'affaires en Italie atteint 270,7 millions d'euros au premier semestre 2016 contre 255,3 millions d'euros au premier semestre 2015, soit une hausse totale de +6,0% provenant d'une variation de périmètre de +1,6% et d'une croissance organique de +4,3% sur la période. Cette bonne performance organique bénéficie du lancement réussi au cours du semestre de la nouvelle gamme de portiers connectés Class 300X ainsi que de projets ponctuels dans la distribution d'énergie.

Reste de l'Europe. Le chiffre d'affaires dans la zone Reste de l'Europe est en hausse totale de +3,4% à 426,7 millions d'euros au premier semestre 2016 contre 412,8 millions d'euros au premier semestre 2015. Cette progression des ventes résulte d'une variation de périmètre positive de +2,7 %, correspondant principalement à la consolidation de IME et Raritan sur 6 mois, d'une variation des taux de change défavorable de -5,1 % et d'une croissance organique du chiffre d'affaires de +6,0%. Legrand enregistre ainsi de belles croissances organiques dans de nombreux pays matures comme en Allemagne, en Autriche et en Europe du Sud (Espagne, Grèce et Portugal) ainsi que dans plusieurs nouvelles économies comme en Roumanie, Hongrie, Slovaquie ou encore en République tchèque. Plus particulièrement, l'activité en Russie progresse à structure et taux de change constants au premier semestre. Par ailleurs il est indiqué que le Royaume-Uni qui a enregistré une croissance organique modérée de ses ventes au premier semestre 2016 représente environ 2,5% du chiffre d'affaires du Groupe¹.

Amérique du Nord et Centrale. Le chiffre d'affaires dans la zone Amérique du Nord et Centrale a augmenté au total de +11,4% et s'élève à 674,2 millions d'euros au premier semestre 2016 contre 605,0 millions d'euros au premier semestre 2015. Cette progression du chiffre d'affaires résulte d'une variation de périmètre de +6,7%, correspondant essentiellement à la consolidation de Raritan et Qmotion sur 6 mois, d'une variation des taux de change défavorable de -1,2% et d'une croissance organique de +5,7%. Aux Etats-Unis seuls, Legrand enregistre une croissance organique de +5,5%. Dans un marché de la construction toujours bien orienté, la performance de Legrand est supérieure à l'évolution des indicateurs de marché. Cette bonne performance est en particulier tirée par la poursuite du succès de l'offre *Digital Lighting Management* en contrôle d'éclairage à forte efficacité énergétique et de belles réalisations dans le non-résidentiel. Hors ces effets ponctuels, le chiffre d'affaires aux Etats-Unis est en progression organique de l'ordre de +3%, en ligne avec l'évolution estimée du marché de Legrand. Le Groupe enregistre également de belles progressions organiques au Mexique et globalement dans les autres pays de la zone.

Reste du Monde. Le chiffre d'affaires dans la zone Reste du Monde atteint 619,4 millions d'euros au premier semestre 2016 contre 671,9 millions d'euros au premier semestre 2015 soit une baisse de -7,8% résultant d'une variation de périmètre de +2,1% correspondant principalement à la consolidation de Raritan sur 6 mois, d'une évolution défavorable des taux de change de -7,9% et d'une évolution organique de -2,0% sur la période. Les belles progressions organiques enregistrées en Inde, au Chili, en Colombie ou en Algérie ne compensent pas les baisses organiques d'activité enregistrées au Brésil ainsi que dans certains pays d'Asie et du Moyen Orient. En Chine plus particulièrement, après l'impact ponctuel favorable de mesures gouvernementales en début d'année, le marché a repris sa tendance baissière, et au total les ventes de Legrand sont stables à structure et taux de change constants au premier semestre.

Le tableau ci-dessous présente une répartition par zone géographique du chiffre d'affaires consolidé (par zone de destination) de la Société pour les périodes closes les 30 juin 2016 et 2015.

(en millions d'euros, à l'exception des pourcentages)	Période de 6 mois close le 30 juin			
	2016		2015	
	€	%	€	%
Chiffre d'affaires par zone de destination				
France	457,4	18,7	466,7	19,4
Italie	270,7	11,1	255,3	10,6
Reste de l'Europe	426,7	17,4	412,8	17,1
Amérique du Nord et Centrale	674,2	27,5	605,0	25,1
Reste du Monde	619,4	25,3	671,9	27,8
TOTAL	2 448,4	100,0	2 411,7	100,0

¹ Sur la base des taux de change moyens du premier semestre 2016 et du chiffre d'affaires annuel des dernières acquisitions.

Le tableau ci-dessous présente les différentes composantes de l'évolution du chiffre d'affaires à tiers publié par zone de **destination** (marché de localisation du client).

Chiffre d'affaires en millions d'euros sauf %	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2016	Variation totale	Variation de périmètre	Croissance organique ⁽¹⁾	Effet change
France	466,7	457,4	- 2,0 %	0,7 %	- 2,7 %	0,0 %
Italie	255,3	270,7	6,0 %	1,6 %	4,3 %	0,0 %
Reste de l'Europe	412,8	426,7	3,4 %	2,7 %	6,0 %	- 5,1 %
Amérique du Nord et Centrale	605,0	674,2	11,4 %	6,7 %	5,7 %	- 1,2 %
Reste du Monde	671,9	619,4	- 7,8 %	2,1 %	- 2,0 %	-7,9 %
TOTAL CONSOLIDE	2 411,7	2 448,4	1,5 %	3,0 %	1,9 %	-3,3 %

⁽¹⁾ À structure et taux de change constants.

Le tableau ci-dessous présente les différentes composantes de l'évolution du chiffre d'affaires à tiers publié par zone d'**origine** de facturation.

Chiffre d'affaires en millions d'euros sauf %	1 ^{er} semestre 2015	1 ^{er} semestre 2016	Variation totale	Variation de périmètre	Croissance organique ⁽¹⁾	Effet change
France	524,3	511,0	- 2,5 %	1,1 %	- 3,6 %	0,0 %
Italie	268,7	286,8	6,7 %	2,6 %	4,0 %	0,0 %
Reste de l'Europe	405,4	412,8	1,8 %	1,9 %	5,6 %	- 5,4 %
Amérique du Nord et Centrale	620,3	688,0	10,9 %	6,9 %	4,9 %	-1,1 %
Reste du Monde	593,0	549,8	-7,3 %	1,7 %	- 0,1 %	-8,8 %
TOTAL CONSOLIDE	2 411,7	2 448,4	1,5 %	3,0 %	1,9 %	-3,3 %

⁽¹⁾ À structure et taux de change constants.

1.4.2 Coût des ventes

Le coût des ventes consolidé a baissé de 0,9% à 1 142,8 millions d'euros au premier semestre 2016 contre 1 153,4 millions d'euros au premier semestre 2015, principalement du fait :

- d'une baisse des prix des matières premières et des composants et
- des efforts continus de productivité et d'adaptation

partiellement compensés par :

- la consolidation des nouvelles entités acquises et
- la hausse du volume de matières premières et composants consommés en raison de l'augmentation de la production.

Le coût des ventes en pourcentage du chiffre d'affaires s'est réduit, passant de 47,8% pour le premier semestre 2015 à 46,7% pour le premier semestre 2016.

1.4.3 Frais administratifs et commerciaux

Les frais administratifs et commerciaux sont en augmentation, atteignant 674,5 millions d'euros au premier semestre 2016 contre 664,1 millions d'euros au premier semestre 2015, essentiellement du fait :

- de la poursuite des investissements de croissance dans les activités en expansion et
- de la consolidation des nouvelles entités acquises ;

partiellement compensées par :

- l'impact des taux de change, l'euro s'étant apprécié vis-à-vis de la plupart des monnaies et
- le maintien des initiatives d'adaptation et de productivité.

Exprimés en pourcentage du chiffre d'affaires, les frais administratifs et commerciaux restent stables à 27,5% au premier semestre 2016.

1.4.4 Frais de recherche et développement

	Calcul des dépenses de recherche et développement Période de 6 mois close le 30 juin	
	2016	2015
<i>(en millions d'euros)</i>		
Frais de recherche et développement	(118,1)	(109,3)
Amortissements liés aux acquisitions et crédit d'impôt recherche	(1,6)	(2,8)
Dotation aux amortissements des frais de développement capitalisés	13,3	12,9
Dépenses de recherche et développement avant frais de développement capitalisés	(106,4)	(99,2)
Frais de développement capitalisés	(14,6)	(13,2)
Dépenses de recherche et développement de la période	(121,0)	(112,4)

Conformément à la norme IAS 38 « Immobilisations Incorporelles », le Groupe a mis en œuvre un système interne de mesure et de comptabilisation des frais de développement à immobiliser en immobilisations incorporelles. À ce titre, 14,6 millions d'euros de frais de développement ont été capitalisés au cours du premier semestre 2016 contre 13,2 millions d'euros au cours du premier semestre 2015.

Comme indiqué dans le tableau ci-dessus, les frais de recherche et développement ont été de 118,1 millions d'euros au premier semestre 2016 et 109,3 millions d'euros au premier semestre 2015.

En retraitant l'impact de la capitalisation des frais de développement et hors incidence des amortissements liés aux acquisitions ainsi que du crédit d'impôt sur les activités de recherche et développement, les dépenses de recherche et développement ont représenté 121,0 millions d'euros au premier semestre 2016 (soit 4,9% du chiffre d'affaires) contre 112,4 millions d'euros au premier semestre 2015 (soit 4,7% du chiffre d'affaires).

Au cours du premier semestre 2016, Legrand a ainsi activement poursuivi sa politique d'innovation, moteur de sa croissance organique.

1.4.5 Autres produits et charges opérationnels

Au cours du premier semestre 2016, les autres produits et charges opérationnels se sont élevés à 42,2 millions d'euros contre 28,3 millions d'euros sur la même période en 2015.

1.4.6 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel du Groupe est en hausse de 3,1% à 470,8 millions d'euros au premier semestre 2016 contre 456,6 millions d'euros au premier semestre 2015. Cette augmentation résulte :

- d'une hausse de 1,5% du chiffre d'affaires et
- d'une baisse de 0,9% du coût des ventes ;

partiellement compensées par :

- une hausse de 2,5% des frais administratifs, commerciaux et de recherche et développement et
- une augmentation des autres produits et charges opérationnels.

Au total, le résultat opérationnel consolidé exprimé en pourcentage du chiffre d'affaires représente 19,2% au premier semestre 2016 contre 18,9% au premier semestre 2015.

1.4.7 Résultat opérationnel ajusté

Le résultat opérationnel ajusté est défini comme le résultat opérationnel ajusté des amortissements des réévaluations d'actifs incorporels pratiquées lors des acquisitions et des frais/produits liés à celles-ci ainsi que, le cas échéant, des pertes de valeur des *goodwill*.

Le résultat opérationnel ajusté est en hausse de 3,1% à 492,7 millions d'euros au premier semestre 2016 contre 478,1 millions d'euros au premier semestre 2015 se décomposant de la façon suivante dans les différentes zones géographiques :

- France : 107,1 millions d'euros au premier semestre 2016 contre 121,6 millions d'euros au premier semestre 2015, représentant 21,0% du chiffre d'affaires pour les six premiers mois de 2016 contre 23,2% pour les six premiers mois de 2015 ;
- Italie: 103,1 millions d'euros au premier semestre 2016 contre 92,9 millions d'euros au premier semestre 2015, représentant 35,9% du chiffre d'affaires pour les six premiers mois de 2016 contre 34,6% du chiffre d'affaires pour les six premiers mois de 2015 ;
- Reste de l'Europe : 67,2 millions d'euros au premier semestre 2016 contre 63,1 millions d'euros au premier semestre 2015, représentant 16,3% du chiffre d'affaires pour les six premiers mois de 2016 contre 15,6% pour les six premiers mois de 2015 ;
- Amérique du Nord et Centrale : 129,7 millions d'euros au premier semestre 2016 contre 117,7 millions d'euros au premier semestre 2015, représentant 18,9% du chiffre d'affaires pour les six premiers mois de 2016 contre 19,0% pour les six premiers mois de 2015 ; et
- Reste du Monde : 85,6 millions d'euros au premier semestre 2016 contre 82,8 millions d'euros au premier semestre 2015 représentant 15,6% du chiffre d'affaires pour les six premiers mois de 2016 contre 14,0% pour les six premiers mois de 2015.

Au premier semestre 2016, avant acquisitions¹, la marge opérationnelle ajustée s'établit à 20,3% du chiffre d'affaires.

En comparaison de la performance du premier semestre 2015 (19,8%), l'évolution de +0,5 pt s'explique principalement par une bonne performance opérationnelle dans un contexte de croissance des ventes.

Après prise en compte des acquisitions, la marge opérationnelle ajustée du Groupe ressort à 20,1% du chiffre d'affaires au premier semestre 2016.

1.4.8 Frais financiers nets

Les charges financières s'établissent à 50,0 millions d'euros au premier semestre 2016 contre 45,6 millions d'euros au premier semestre 2015. Les produits financiers s'élèvent à 4,4 millions d'euros au premier semestre 2016 contre 5,9 millions d'euros au premier semestre 2015. Les frais financiers nets sont en hausse de 14,9% sur les six premiers mois 2016 par rapport à la même période de 2015 pour représenter 1,9% du chiffre d'affaires au premier semestre 2016 contre 1,6% pour la même période de 2015 du fait notamment de l'émission en décembre 2015 d'une obligation en anticipation du refinancement de l'obligation d'échéance février 2017.

¹ A périmètre 2015

1.4.9 Gains et pertes de changes

Les pertes de change s'élevaient à 0,2 million d'euros au premier semestre 2016 contre un gain de change de 1,0 million d'euros au premier semestre 2015.

1.4.10 Impôts sur les résultats

La charge d'impôt sur les résultats consolidés s'élève à 139,8 millions d'euros au premier semestre 2016 contre 133,8 millions d'euros au premier semestre 2015. Le taux effectif d'imposition s'établit à 32,9% sur les six premiers mois 2016 contre 32,0% sur la même période de 2015.

1.4.11 Résultat net de la période

Le résultat net de la période augmente de 0,3 %, s'élevant à 284,9 millions d'euros au premier semestre 2016 contre 284,1 millions d'euros au premier semestre 2015, reflétant :

- une bonne performance opérationnelle avec une amélioration de 14,2 M€ du résultat opérationnel compensée par :
- une augmentation de 5,9 M€ des frais financiers nets (qui restent sous contrôle à moins de 2% du chiffre d'affaires) due en particulier à l'émission en décembre 2015 d'une obligation en anticipation du refinancement de l'obligation d'échéance février 2017 ;
- une hausse de 6,0 M€ du montant de l'impôt sur le résultat (le taux d'impôt sur le résultat s'établit à 32,9%) ; et
- d'autres éléments (notamment une baisse du résultat de change de 1,2M€).

1.5 FLUX DE TRESORERIE ET ENDETTEMENT

1.5.1 Flux de trésorerie

Le tableau ci-dessous résume les flux de trésorerie pour les périodes closes les 30 juin 2016 et 2015 :

	Période de 6 mois close le 30 juin	
	2016	2015
<i>(en millions d'euros)</i>		
Flux de trésorerie des opérations courantes	249,7	297,1
Flux de trésorerie des opérations d'investissement*	(447,6)	(95,5)
Flux de trésorerie des opérations financières	(351,2)	(325,4)
Effet net des conversions sur la trésorerie	(8,0)	10,7
Variation nette de la trésorerie	(557,1)	(113,1)
<i>* dont dépenses d'investissement et frais de développement capitalisés</i>	<i>(59,2)</i>	<i>(55,6)</i>

Pour un détail des flux de trésorerie, les lecteurs sont invités à se référer au tableau des flux de trésorerie consolidés figurant dans les états financiers consolidés de la Société présenté au chapitre 2 du présent rapport financier semestriel.

➤ FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS COURANTES

Les flux de trésorerie des opérations courantes se soldent par une ressource de 249,7 millions d'euros au 30 juin 2016 contre une ressource de 297,1 millions d'euros au 30 juin 2015 soit une diminution de 47,4 millions d'euros. Cette baisse est essentiellement due à la variation des actifs et passifs opérationnels courants qui s'est traduite par une utilisation de trésorerie de 130,8 millions d'euros au cours du 1^{er} semestre 2016 à comparer à une utilisation de trésorerie de 84,2 millions d'euros sur la même période de 2015 soit une utilisation de trésorerie en hausse de 46,6 millions d'euros, ainsi qu'à la légère diminution de la marge brute d'autofinancement (définie comme les flux de trésorerie des opérations courantes plus la variation des actifs et passifs opérationnels courants) qui atteint 380,5 millions d'euros au 30 juin 2016 à comparer à 381,3 millions d'euros au 30 juin 2015.

➤ FLUX DE TRÉSORERIE DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENTS

Les flux de trésorerie employés par les investissements au cours de la période close le 30 juin 2016 se sont élevés à 447,6 millions d'euros contre 95,5 millions d'euros au cours de la période close le 30 juin 2015. Cette hausse provient essentiellement d'une activité de croissance externe plus importante au premier semestre 2016 (7 acquisitions réalisées) par rapport au premier semestre 2015 (3 acquisitions annoncées).

Les investissements et les frais de développement capitalisés se sont élevés à 59,2 millions d'euros au cours de la période close le 30 juin 2016 (dont 14,6 millions d'euros liés aux frais de développement capitalisés), soit une hausse de 6,5% par rapport aux investissements et aux frais de développement capitalisés de 55,6 millions d'euros au cours de la période close le 30 juin 2015 (dont 13,2 millions d'euros liés aux frais de développement capitalisés).

➤ FLUX DE TRÉSORERIE DES OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Les flux de trésorerie des opérations financières se soldent par un besoin de 351,2 millions d'euros au premier semestre 2016, incluant principalement le versement de dividendes pour un montant de 307,1 millions d'euros ainsi qu'un montant de 65,1 millions d'euros provenant essentiellement des rachats nets d'actions propres. Au premier semestre 2015, les flux de trésorerie des opérations financières se sont soldés par un besoin de 325,4 millions d'euros incluant principalement le versement de dividendes pour un montant de 293,1 millions d'euros ainsi qu'un montant de 40,7 millions d'euros provenant essentiellement des rachats nets d'actions propres.

1.5.2 Endettement

L'endettement brut total du Groupe (défini comme la somme des emprunts à long terme et à court terme, y compris des billets de trésorerie et des concours bancaires courants) s'élève à 1 903,6 millions d'euros au 30 juin 2016 contre 1 616,5 millions d'euros au 30 juin 2015. La trésorerie et les valeurs mobilières de placement s'élèvent à 528,8 millions d'euros au 30 juin 2016 contre 615,3 millions d'euros au 30 juin 2015. L'endettement net total (défini comme l'endettement brut après déduction de la trésorerie et des équivalents de trésorerie) s'élève à 1 374,8 millions d'euros au 30 juin 2016 contre 1 001,2 millions d'euros au 30 juin 2015.

Le ratio de l'endettement net rapporté aux capitaux propres consolidés est d'environ 37% au 30 juin 2016 à comparer avec un ratio de 28% au 30 juin 2015.

Au 30 juin 2016, l'endettement brut total comprend :

- 1 400,0 millions d'euros au titre des emprunts obligataires émis en février 2010, mars 2011, avril 2012 et décembre 2015 ;
- 349,5 millions d'euros au titre des Obligations Yankee ; et
- 154,1 millions d'euros au titre des autres dettes essentiellement des emprunts, des découverts bancaires, des billets de trésorerie et des dettes financières liées aux acquisitions, diminué des coûts d'émission de la dette.

1.6 TRANSACTIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les lecteurs sont invités à se référer à la note 5.2 annexée aux états financiers consolidés présentés au chapitre 2 du présent rapport financier semestriel pour la période de 6 mois close le 30 juin 2016 où sont détaillées les informations relatives aux parties liées.

1.7 RISQUES ET INCERTITUDES

Les lecteurs sont invités à se référer au chapitre 3 ainsi qu'à la note 5.1 du chapitre 8 du document de référence déposé le 30 mars 2016 sous le numéro D.16-0232 où sont commentés les principaux facteurs de risques pouvant avoir un effet défavorable sur la situation du Groupe et la gestion de ces risques.

1.8 PERSPECTIVES

Legrand confirme pleinement ses objectifs 2016¹ :

- d'une évolution organique de ses ventes comprise entre -2% et +2% ; et
- d'une marge opérationnelle ajustée avant prise en compte des acquisitions (à périmètre 2015) comprise entre 18,5% et 19,5% du chiffre d'affaires.

Legrand poursuivra par ailleurs sa stratégie d'acquisitions, créatrice de valeur.

¹ Les lecteurs sont invités à se référer au paragraphe 5.13 du chapitre 5 du document de référence déposé le 30 mars 2016 auprès de l'AMF sous le numéro D.16-0232 pour la formulation complète des objectifs 2016.

2 COMPTES CONSOLIDES INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2016



LEGRAND
COMPTES CONSOLIDES
30 JUIN 2016

Chiffres clés consolidés	14
Compte de résultat consolidé	15
Bilan consolidé	16
Tableau des flux de trésorerie consolidés	18
Tableau de variation des capitaux propres consolidés	19
Notes annexes aux états financiers consolidés	20

Chiffres clés consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	1^{er} semestre 2016	1^{er} semestre 2015
Chiffre d'affaires	2 448,4	2 411,7
Résultat opérationnel ajusté ⁽¹⁾	492,7	478,1
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	20,1 %	19,8 %
	20,3 % avant Acquisitions*	
Résultat opérationnel	470,8	456,6
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	19,2 %	18,9 %
Résultat net part du groupe	283,5	283,4
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	11,6 %	11,8 %
Cash flow libre normalisé ⁽²⁾	317,6	326,7
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	13,0 %	13,5 %
Cash flow libre ⁽³⁾	191,2	242,2
<i>En % du chiffre d'affaires</i>	7,8 %	10,0 %
Dette financière nette au 30 juin ⁽⁴⁾	1 374,8	1 001,2

* A périmètre 2015.

- (1) Le résultat opérationnel ajusté est défini comme le résultat opérationnel ajusté des amortissements des réévaluations d'actifs incorporels pratiquées lors des acquisitions et des frais/produits liés à celles-ci ainsi que, le cas échéant, des pertes de valeur des goodwill.
- (2) Le cash flow libre normalisé est défini comme la somme des flux de trésorerie des opérations courantes, sur la base d'un besoin en fonds de roulement représentant 10 % du chiffre d'affaires des 12 derniers mois à structure et taux de change constants et rapporté à la période considérée, et du produit résultant des cessions d'actifs, minorée des investissements et des frais de développement capitalisés.
- (3) Le cash flow libre est défini comme la somme des flux de trésorerie des opérations courantes et du produit résultant des cessions d'actifs, minorée des investissements et des frais de développement capitalisés.
- (4) La dette financière nette est définie comme la somme des emprunts courants et des emprunts non courants minorée de la trésorerie et équivalents de trésorerie et des valeurs mobilières de placement.

La réconciliation des chiffres clés consolidés avec les états financiers est disponible en annexe du communiqué des résultats du premier semestre 2016.

Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2016	30 juin 2015
Chiffre d'affaires (notes 2.1 et 2.3.1)	2 448,4	2 411,7
Charges opérationnelles (note 2.4)		
Coût des ventes	(1 142,8)	(1 153,4)
Frais administratifs et commerciaux	(674,5)	(664,1)
Frais de recherche et développement	(118,1)	(109,3)
Autres produits (charges) opérationnels	(42,2)	(28,3)
Résultat opérationnel	470,8	456,6
Charges financières	(50,0)	(45,6)
Produits financiers	4,4	5,9
Gains (pertes) de change	(0,2)	1,0
Résultat financier	(45,8)	(38,7)
Résultat avant impôts	425,0	417,9
Impôts sur le résultat (note 2.5)	(139,8)	(133,8)
Résultat des entités mises en équivalence	(0,3)	0,0
Résultat net de la période	284,9	284,1
Dont :		
- Résultat net part du Groupe	283,5	283,4
- Intérêts minoritaires	1,4	0,7
Résultat net par action (euros) (note 4.1.3)	1,063	1,065
Résultat net dilué par action (euros) (note 4.1.3)	1,053	1,053

Etat du résultat global de la période

<i>(en millions d'euros)</i>	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2016	30 juin 2015
Résultat net de la période	284,9	284,1
<i>Eléments du résultat global pouvant être appelés à un reclassement ultérieur dans la section résultat net</i>		
Réserves de conversion (note 4.3.2)	(6,2)	95,9
Impôts sur les éléments directement reconnus en capitaux propres	(7,0)	9,1
<i>Eléments du résultat global qui ne seront pas reclassés ultérieurement dans la section résultat net</i>		
Ecarts actuariels (note 4.5.1.1)	(15,3)	(5,0)
Impôts différés sur écarts actuariels	4,0	3,1
Résultat global de la période	260,4	387,2
Dont résultat global revenant à :		
- Legrand	258,9	386,3
- Intérêts minoritaires	1,5	0,9

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Bilan consolidé

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2016	31 décembre 2015
ACTIF		
Actifs non courants		
Immobilisations incorporelles (note 3.1)	1 852,8	1 822,0
Goodwill (note 3.2)	3 113,8	2 776,3
Immobilisations corporelles (note 3.3)	565,6	562,2
Titres mis en équivalence	3,1	0,0
Autres titres immobilisés	14,8	18,3
Autres actifs non courants	5,9	6,4
Impôts différés (note 4.7)	109,3	114,9
Total Actifs non courants	5 665,3	5 300,1
Actifs courants		
Stocks (note 3.4)	684,5	680,3
Créances clients et comptes rattachés (note 3.5)	664,0	545,4
Créances d'impôt courant ou exigible	23,8	28,6
Autres créances courantes (note 3.6)	169,7	170,0
Valeurs mobilières de placement	0,0	2,5
Autres actifs financiers courants	0,7	0,7
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 3.7)	528,8	1 085,9
Total Actifs courants	2 071,5	2 513,4
Total Actif	7 736,8	7 813,5

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2016	31 décembre 2015
PASSIF		
Capitaux propres		
Capital social (note 4.1)	1 068,3	1 067,7
Réserves (notes 4.2 et 4.3.1)	2 904,0	3 006,2
Réserves de conversion (note 4.3.2)	(282,4)	(276,1)
Capitaux propres revenant au Groupe	3 689,9	3 797,8
Intérêts minoritaires	10,7	9,6
Total Capitaux propres	3 700,6	3 807,4
Passifs non courants		
Provisions non courantes (notes 4.4 et 4.5.2)	114,3	108,8
Avantages postérieurs à l'emploi (note 4.5.1)	171,8	170,6
Emprunts non courants (note 4.6.1)	1 510,9	1 823,2
Autres passifs non courants	0,4	0,4
Impôts différés (note 4.7)	673,5	656,4
Total Passifs non courants	2 470,9	2 759,4
Passifs courants		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	525,7	531,3
Dettes d'impôt courant ou exigible	54,9	41,0
Provisions courantes (note 4.4)	78,7	104,8
Autres passifs courants (note 4.8)	511,4	501,3
Emprunts courants (note 4.6.2)	392,7	67,9
Autres passifs financiers courants	1,9	0,4
Total Passifs courants	1 565,3	1 246,7
Total Passif	7 736,8	7 813,5

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Tableau des flux de trésorerie consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2016	30 juin 2015
Résultat net de la période	284,9	284,1
Mouvements des actifs et passifs n'ayant pas entraîné de flux de trésorerie :		
– Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles (note 2.4)	47,1	47,7
– Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles (note 2.4)	22,6	21,5
– Amortissements et dépréciations des frais de développement capitalisés (note 2.4)	13,1	14,4
– Amortissement des charges financières	1,2	1,1
– Perte de valeur des goodwill (note 3.2)	0,0	0,0
– Variation des impôts différés non courants	8,4	5,0
– Variation des autres actifs et passifs non courants (notes 4.4 et 4.5)	6,7	3,4
– Pertes (gains) de change latents	(4,6)	3,5
– Résultat des entités mises en équivalence	0,3	0,0
– Autres éléments n'ayant pas d'incidence sur la trésorerie	0,6	0,3
– (Plus-values) moins-values sur cessions d'actifs	0,2	0,3
Variation du besoin en fonds de roulement :		
– Stocks (note 3.4)	(1,0)	(55,6)
– Créances clients et comptes rattachés (note 3.5)	(118,2)	(136,1)
– Dettes fournisseurs et comptes rattachés	(1,2)	58,2
– Autres actifs et passifs opérationnels (notes 3.6 et 4.8)	(10,4)	49,3
Flux de trésorerie des opérations courantes	249,7	297,1
– Produit résultant des cessions d'actifs	0,7	0,7
– Investissements (notes 3.1 et 3.3)	(44,6)	(42,4)
– Frais de développement capitalisés	(14,6)	(13,2)
– Variation des autres actifs et passifs financiers non courants	11,5	2,2
– Acquisition de filiales (sous déduction de la trésorerie acquise) (note 1.3.2)	(400,6)	(42,8)
Flux de trésorerie des investissements	(447,6)	(95,5)
– Augmentation de capital et prime d'émission (note 4.1.1)	2,9	14,5
– Cession (rachat) d'actions propres et contrat de liquidité (note 4.1.2)	(65,1)	(40,7)
– Dividendes payés par Legrand (note 4.1.3)	(307,1)	(293,1)
– Dividendes payés par des filiales de Legrand	(0,4)	0,0
– Nouveaux emprunts & utilisation de lignes de crédit (note 4.6.1)	3,4	0,0
– Remboursement d'emprunts (note 4.6.1)	(4,0)	(10,8)
– Frais d'émission de la dette	0,0	0,0
– Cession (acquisition) de valeurs mobilières de placement	2,5	0,6
– Augmentation (diminution) des concours bancaires courants	16,6	5,9
– Acquisition de parts d'intérêts sans prise de contrôle des filiales (note 1.3.2)	0,0	(1,8)
Flux de trésorerie des opérations financières	(351,2)	(325,4)
Effet net des conversions sur la trésorerie	(8,0)	10,7
Variation nette de la trésorerie	(557,1)	(113,1)
Trésorerie au début de la période	1 085,9	726,0
Trésorerie à la fin de la période (note 3.7)	528,8	612,9
Détail de certains éléments :		
– cash flow libre (note 2.2)	191,2	242,2
– intérêts payés* au cours de la période	61,0	60,4
– impôts sur les bénéfices payés au cours de la période	99,0	63,8

* Les intérêts payés sont inclus dans les flux de trésorerie des opérations courantes.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	Capitaux propres revenant à Legrand				Total des capitaux propres	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
	Capital social	Réserves	Réserves de conversion	Ecarts actuariels*			
Au 31 décembre 2014	1 065,4	2 813,6	(281,8)	(49,2)	3 548,0	10,4	3 558,4
Résultat net de la période		283,4			283,4	0,7	284,1
Autres éléments du résultat global		9,1	95,7	(1,9)	102,9	0,2	103,1
Résultat global de la période		292,5	95,7	(1,9)	386,3	0,9	387,2
Dividendes versés		(293,1)			(293,1)	0,0	(293,1)
Augmentation de capital et prime d'émission	2,8	11,7			14,5		14,5
Annulation d'actions propres	(1,6)	(16,8)			(18,4)		(18,4)
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité		(22,3)			(22,3)		(22,3)
Variation de périmètre**		(4,6)			(4,6)	(0,4)	(5,0)
Impôts courants sur rachats d'actions propres		(0,3)			(0,3)		(0,3)
Paiements fondés sur des actions		2,7			2,7		2,7
Au 30 juin 2015	1 066,6	2 783,4	(186,1)	(51,1)	3 612,8	10,9	3 623,7
Résultat net de la période		267,2			267,2	0,7	267,9
Autres éléments du résultat global		2,0	(90,0)	(0,1)	(88,1)	(0,4)	(88,5)
Résultat global de la période		269,2	(90,0)	(0,1)	179,1	0,3	179,4
Dividendes versés		0,0			0,0	(1,7)	(1,7)
Augmentation de capital et prime d'émission	1,1	4,5			5,6		5,6
Annulation d'actions propres	0,0	0,0			0,0		0,0
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité		0,8			0,8		0,8
Variation de périmètre**		(4,0)			(4,0)	0,1	(3,9)
Impôts courants sur rachats d'actions propres		(0,2)			(0,2)		(0,2)
Paiements fondés sur des actions		3,7			3,7		3,7
Au 31 décembre 2015	1 067,7	3 057,4	(276,1)	(51,2)	3 797,8	9,6	3 807,4
Résultat net de la période		283,5			283,5	1,4	284,9
Autres éléments du résultat global		(7,0)	(6,3)	(11,3)	(24,6)	0,1	(24,5)
Résultat global de la période		276,5	(6,3)	(11,3)	258,9	1,5	260,4
Dividendes versés		(307,1)			(307,1)	(0,4)	(307,5)
Augmentation de capital et prime d'émission (note 4.1.1)	0,6	2,3			2,9		2,9
Annulation d'actions propres (note 4.1.1)	0,0	0,0			0,0		0,0
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité (note 4.1.2)		(65,1)			(65,1)		(65,1)
Variation de périmètre**		(0,7)			(0,7)	0,0	(0,7)
Impôts courants sur rachats d'actions propres		(0,1)			(0,1)		(0,1)
Paiements fondés sur des actions (note 4.2)		3,3			3,3		3,3
Au 30 juin 2016	1 068,3	2 966,5	(282,4)	(62,5)	3 689,9	10,7	3 700,6

* Nets d'impôts différés.

** Correspond principalement aux augmentations des pourcentages d'intérêt par complément d'acquisition, ainsi qu'aux puts sur intérêts minoritaires.

Les notes annexes font partie intégrante de ces états financiers consolidés.

Notes annexes aux états financiers consolidés

Note 1 - Bases de préparation des comptes consolidés	21
1.1 Informations générales	21
1.2 Principes comptables	21
1.3 Périmètre de consolidation	27
Note 2 - Résultats du semestre	28
2.1 Chiffre d'affaires	28
2.2 Informations sectorielles	29
2.3 Informations trimestrielles – non auditées	32
2.4 Principales charges opérationnelles par nature	33
2.5 Impôts sur le résultat	34
Note 3 - Détails sur les éléments non courants et courants de l'actif	35
3.1 Immobilisations incorporelles	35
3.2 <i>Goodwill</i>	37
3.3 Immobilisations corporelles	40
3.4 Stocks	41
3.5 Créances clients et comptes rattachés	41
3.6 Autres créances courantes	42
3.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie	42
Note 4 - Détails sur les éléments non courants et courants du passif	43
4.1 Capital social et résultat net par action	43
4.2 Plans de souscription ou d'achat d'actions et plans d'actions de performance	46
4.3 Réserves et réserves de conversion	50
4.4 Provisions	51
4.5 Avantages long terme au personnel	52
4.6 Emprunts non courants et courants	58
4.7 Impôts différés	61
4.8 Autres passifs courants	61
Note 5 - Autres informations	62
5.1 Instruments financiers et gestion des risques financiers	62
5.2 Informations relatives aux parties liées	63
5.3 Engagements hors bilan et passifs éventuels	64
5.4 Evénements postérieurs à la clôture	65

Note 1 - Bases de préparation des comptes consolidés

1.1 Informations générales

Legrand (la « Société ») et ses filiales (collectivement « Legrand » ou « le Groupe ») constituent le spécialiste mondial des infrastructures électriques et numériques du bâtiment.

Le Groupe compte des filiales de production ou de distribution et des bureaux dans près de 90 pays et vend ses produits dans près de 180 pays. Ses principaux marchés sont la France, l'Italie, l'Amérique du Nord et Centrale, le Reste de l'Europe et le Reste du Monde.

La Société est une société anonyme immatriculée et domiciliée en France. Son siège social se situe 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 87000 Limoges (France).

Les présents états financiers consolidés de Legrand ont été arrêtés le 29 juillet 2016 par le Conseil d'administration.

Ils doivent être lus en référence avec les comptes consolidés au 31 décembre 2015 tels qu'établis dans le document de référence déposé le 30 mars 2016 auprès de l'Autorité des marchés financiers sous le numéro D.16-0232.

Tous les montants sont présentés en millions d'euros, sauf indication contraire. Certains totaux peuvent présenter des écarts d'arrondis.

1.2 Principes comptables

Legrand est une société anonyme de droit français, soumise à l'ensemble des textes régissant les sociétés commerciales en France, et en particulier, aux dispositions du Code de commerce.

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis pour la période de six mois close le 30 juin 2016, conformément aux normes IFRS (*International Financial Reporting Standards*) et aux publications du Comité d'interprétations IFRS (*IFRS Interpretations Committee*) telles qu'adoptées par l'Union européenne⁽¹⁾ et d'application obligatoire ou par anticipation au 30 juin 2016, et notamment à la norme IAS 34 « Information Financière Intermédiaire ».

Les textes publiés par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et non adoptés au niveau Européen ne sont pas applicables au Groupe.

La présentation des états financiers en normes IFRS repose sur certaines estimations comptables déterminantes. Elle exige aussi que la Direction exerce son jugement dans l'application des principes comptables au Groupe. Les domaines complexes ou impliquant une marge d'appréciation élevée, ou ceux dans lesquels les hypothèses et les estimations ont une incidence importante sur les états financiers consolidés sont indiqués en note 1.2.3.

⁽¹⁾ Le référentiel IFRS tel qu'adopté par l'Union européenne au 30 juin 2016 est disponible dans la rubrique « états financiers IFRS » sur le site suivant: http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias/index_fr.htm.

Les comptes consolidés sont établis selon la convention des coûts historiques à l'exception de certaines catégories d'actifs et de passifs conformément aux règles édictées par les IFRS. Les catégories concernées sont mentionnées dans la note 5.1.1.2.

1.2.1 Nouvelles normes, amendements ou interprétations pouvant avoir une incidence sur les états financiers du Groupe

1.2.1.1 Nouvelles normes, amendements ou interprétations appliqués par le Groupe de manière obligatoire à compter du 1er janvier 2016, avec incidence sur les états financiers 2016 du Groupe

Amendement à IFRS 8 – Secteurs opérationnels

Cet amendement requiert de décrire les jugements exercés par le management pour regrouper les secteurs. Notamment, une brève description des secteurs regroupés, ainsi que les indicateurs économiques utilisés pour déterminer que ces secteurs ont des caractéristiques économiques similaires, doivent être présentés en annexe des états financiers.

1.2.1.2 Nouvelles normes, amendements ou interprétations appliqués par le Groupe de manière obligatoire à compter du 1er janvier 2016, sans incidence sur les états financiers 2016 du Groupe

Amendement à IAS 19 – Avantages au personnel

Cet amendement vient clarifier les méthodes de comptabilisation des cotisations versées par les salariés dans le cadre d'un régime à prestations définies, selon le type de cotisations (prévues ou non par les dispositions du régime) et leur rattachement ou non aux périodes de services des salariés.

Seules les cotisations prévues par les dispositions du régime qui ne sont pas rattachées aux périodes de services ne sont pas comptabilisées en moins du coût des services.

Amendement à IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions

Cet amendement apporte des précisions sur les conditions de performance définies dans le cadre de plans de paiement en actions.

En particulier, toute condition de performance dont la durée dépasserait la durée de la condition de présence doit être considérée comme étant une condition accessoire à l'acquisition des droits. Ce type de condition vient ajuster la juste valeur du plan à sa date d'attribution, mais n'aura aucun impact ultérieur sur la charge IFRS 2 à comptabiliser sur la période d'acquisition des droits.

1.2.1.3 Nouvelles normes, amendements ou nouvelles interprétations adoptés par l'Union européenne d'application obligatoire au Groupe à compter des exercices futurs

Non applicable.

1.2.1.4 Nouvelles normes, amendements ou nouvelles interprétations non encore adoptés par l'Union européenne d'application obligatoire au Groupe à compter des exercices futurs

Amendement à IAS 7 – Tableau des flux de trésorerie

En janvier 2016, l'IASB a publié un amendement à la norme IAS 7 – Tableau des flux de trésorerie.

Cet amendement consiste à inclure dans les états financiers une analyse des variations des dettes liées aux opérations financières, en détaillant d'une part les variations impactant les flux de trésorerie et, d'autre part les variations n'impactant pas les flux de trésorerie.

Cet amendement, qui n'a pas encore été adopté par l'Union européenne, devrait être d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017.

Amendement à IAS 12 – Impôts sur le résultat

En janvier 2016, IASB a publié un amendement à IAS 12 – Impôts sur le résultat. Cet amendement clarifie les éléments à inclure dans les bénéfices imposables futurs estimés pour justifier la reconnaissance d'actifs d'impôt différé résultant de pertes fiscales.

Cet amendement, qui n'a pas encore été adopté par l'Union européenne, devrait être d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2017.

Amendement à IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions

En juin 2016, l'IASB a publié un amendement à IFRS2 - Paiement fondé sur des actions. Cet amendement précise notamment, pour les plans de paiements en actions réglés en numéraire, que les conditions de performance non marché et les conditions de présence doivent être prises en compte dans la détermination du nombre des droits qui seront acquis par les bénéficiaires, et non dans leur juste valeur.

Par ailleurs, l'amendement ajoute que, pour les plans de paiements en actions réglés en actions, la charge IFRS 2 comptabilisée en capitaux propres n'a pas à être réduite des retenues à la source éventuellement versées par l'entité à l'administration fiscale pour le compte des bénéficiaires.

Cet amendement, qui n'a pas encore été adopté par l'Union européenne, devrait être d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018.

Le Groupe a examiné ces amendements afin de déterminer leurs impacts dans les états financiers et les modifications qu'ils pourraient entraîner dans les informations communiquées. Aucun impact matériel pour le Groupe n'est attendu de ces amendements.

IFRS 9 – Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version complète d'IFRS 9 – Instruments financiers qui vise à remplacer IAS 39 – Instruments financiers : comptabilisation et évaluation. Cette norme couvre trois problématiques : le classement et l'évaluation des instruments financiers, la dépréciation des actifs financiers, et la comptabilité de couverture.

IFRS 9 retient une approche unique pour déterminer si un actif financier doit être évalué au coût amorti ou à la juste valeur, remplaçant les différentes règles d'IAS 39. Cette approche est basée sur la façon dont une entité gère ses instruments financiers et les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie rattachées aux actifs financiers.

De façon inchangée par rapport à IAS 39, tous les passifs financiers peuvent être évalués au coût amorti, à l'exception des passifs financiers détenus à des fins de transaction qui doivent être évalués à la juste valeur par résultat.

Par ailleurs, IFRS 9 introduit une méthode unique de dépréciation, remplaçant les différentes méthodes définies par IAS 39, et s'appliquant également, de manière simplifiée, aux actifs financiers couverts par IFRS 15 – Produits des activités ordinaires issus des contrats avec des clients. Cette méthode repose notamment sur la notion de pertes de crédit attendues, applicable quelle que soit la qualité de crédit de l'actif financier.

Enfin, si la plupart des règles de comptabilité de couverture définies par IAS 39 restent applicables, IFRS 9 vient élargir au-delà des instruments dérivés le périmètre des instruments financiers éligibles à la comptabilité de couverture, tout en privilégiant une analyse « économique » des couvertures mises en place.

Cette norme, qui n'a pas encore été adoptée par l'Union européenne, devrait être d'application obligatoire pour les exercices ouverts au plus tard à compter du 1er janvier 2018.

IFRS 15 – Produits des activités ordinaires issus des contrats avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié IFRS 15 – Produits des activités ordinaires issus des contrats avec des clients qui remplace IAS 18 – Produits des activités ordinaires et IAS 11 – Contrats de construction.

IFRS 15 précise les règles de comptabilisation du chiffre d'affaires, quels que soient les types de contrat conclus par l'entité avec ses clients. Par ailleurs, elle requiert de donner des informations sur les contrats conclus, notamment dans le cas des contrats conclus sur une durée supérieure à un an, et de décrire les hypothèses utilisées par l'entité pour déterminer les montants de chiffre d'affaires à comptabiliser.

Cette norme et ses amendements, qui n'ont pas encore été adoptés par l'Union européenne, devraient être d'application obligatoire pour les exercices ouverts au plus tard à compter du 1er janvier 2018.

IFRS 16 – Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16 – Contrats de location qui remplace IAS 17.

Cette nouvelle norme introduit un modèle unique de comptabilisation pour la plupart des contrats de location dont la durée est supérieure à 12 mois, consistant pour le bénéficiaire du contrat, dès lors que l'actif inclus dans le contrat de location est identifiable, et qu'il contrôle l'utilisation de cet actif, à comptabiliser à l'actif de son bilan un droit d'utilisation en contrepartie de la comptabilisation au passif de son bilan d'une dette financière.

Par ailleurs, les loyers de ces contrats de location devront être comptabilisés en partie en amortissements dans le résultat opérationnel, en partie en frais financiers dans le résultat financier.

Cette norme, qui n'a pas encore été adoptée par l'Union européenne, devrait être d'application obligatoire pour les exercices ouverts au plus tard à compter du 1er janvier 2019.

Le Groupe a commencé à examiner ces normes afin de déterminer leurs impacts dans les états financiers et les modifications qu'elles pourraient entraîner dans les informations communiquées.

1.2.2 Principes de consolidation

Les filiales sont consolidées si elles sont contrôlées par le Groupe.

Le Groupe exerce un contrôle exclusif sur une entité lorsqu'il détient le pouvoir sur cette entité, c'est-à-dire qu'il dispose de droits substantifs pour diriger les activités clés de l'entité, qu'il a une exposition ou des droits aux rendements variables de cette entité ; et lorsqu'il a la capacité d'agir sur ces rendements.

De telles entités sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à la date à laquelle ce contrôle cesse.

Toute entité sur laquelle le Groupe exerce :

- soit une influence notable (situation qui se produit généralement lorsque la participation du Groupe représente plus de 20 % des droits de vote sans toutefois lui conférer de droits substantifs pour diriger les activités clés de l'entité) ;
- soit un contrôle conjoint (situation où la participation confère au Groupe des droits substantifs pour diriger conjointement avec un partenaire les activités clés de l'entité, i.e. ne confère pas au Groupe le contrôle exclusif) ;

est consolidée par mise en équivalence.

De telles entités sont initialement constatées au coût d'acquisition et consolidées à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe. Elles sont déconsolidées à la date à laquelle ce contrôle cesse.

Les éléments comptables portés dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont mesurés dans la monnaie du principal espace économique dans lequel elles exercent leurs activités (« monnaie fonctionnelle »). Les états financiers consolidés sont présentés en euro qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société.

1.2.3 Utilisation de jugements et d'estimations

La préparation des états financiers conformes aux principes comptables généralement acceptés exige que la Direction réalise des estimations et formule des hypothèses qui se traduisent dans la détermination des actifs et des passifs inscrits au bilan, des actifs et passifs éventuels, ainsi que des produits et charges enregistrés dans le compte de résultat de la période comptable considérée. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

Ces estimations et ces appréciations sont régulièrement revues et se fondent sur l'expérience historique et d'autres facteurs, notamment sur des anticipations d'événements futurs jugées raisonnables compte tenu des circonstances.

1.2.3.1 Perte de valeur des goodwill et dépréciation des autres immobilisations incorporelles

Le Groupe effectue au moins une fois par an un test de perte de valeur des marques à durée d'utilité indéfinie et des goodwill, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue.

Les immobilisations incorporelles dont la durée d'utilité est définie sont amorties sur leur durée d'utilité et font également l'objet de tests de dépréciation quand apparaissent certains indicateurs de dépréciation.

Des événements futurs pourraient amener le Groupe à conclure à l'existence de dépréciations ou de pertes de valeur de certains actifs incorporels associés aux activités acquises. Toute perte de valeur résultante pourrait avoir une incidence défavorable non négligeable sur la situation financière consolidée et sur le résultat opérationnel du Groupe.

Les prévisions de flux de trésorerie futurs actualisés (utilisés pour les tests périodiques de perte de valeur des goodwill et des marques à durée d'utilité indéfinie) reposent sur des estimations réalisées par le management sur des hypothèses clés, en particulier sur les taux d'actualisation, les taux de croissance et de rentabilité moyen terme, et les taux de redevance pour les marques à durée d'utilité indéfinie.

1.2.3.2 Comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices

Dans le cadre de la préparation des comptes consolidés, le Groupe est tenu d'évaluer l'impôt sur les bénéfices dans chacun des pays où il est implanté. Cette opération consiste à estimer l'exposition réelle actuelle à l'impôt et à évaluer les différences temporelles découlant d'un traitement différent de postes, comme les produits ou les charges constatés d'avance, aux fins fiscales et comptables. Ces différences donnent lieu à des impôts différés actifs et passifs, qui sont constatés dans le bilan consolidé.

Le Groupe doit ensuite évaluer la recouvrabilité de l'actif d'impôt différé sur le bénéfice imposable. Seuls sont activés les impôts différés pour lesquels la recouvrabilité est probable, sur la base des prévisions de bénéfice fiscal validées par le management.

Le Groupe n'a pas reconnu la totalité des impôts différés actifs car il n'est pas probable qu'il pourra utiliser une partie de ces actifs avant leur expiration, cette partie se composant essentiellement de pertes d'exploitation nettes reportées sur les exercices suivants et de crédits d'impôts étrangers. L'appréciation est fondée sur ses estimations du bénéfice imposable futur par territoire d'activité et sur le délai pendant lequel l'actif d'impôt différé sera recouvrable.

1.2.3.3 Autres actifs et passifs soumis à estimation

Les autres actifs et passifs soumis à l'utilisation d'estimations comprennent les provisions pour retraite, la dépréciation des autres actifs (créances clients, stocks, actifs financiers), les paiements fondés sur des actions, les provisions pour risques et charges, les frais de développement capitalisés ainsi que les ristournes de fin d'année qui pourraient être accordées aux clients.

1.3 Périmètre de consolidation

1.3.1 Liste des principales sociétés consolidées

Les états financiers consolidés comprennent les états financiers de Legrand et des 187 filiales qu'elle contrôle.

La liste des principales sociétés consolidées est publiée dans la note 1.3.1 des comptes consolidés au 31 décembre 2015. L'évolution du périmètre de consolidation sur le premier semestre 2016 est présentée ci-après dans la note 1.3.2.

Au 30 juin 2016, les filiales sont toutes détenues à 100 % par Legrand à l'exception des sociétés : Kontaktor et Legrand Polska détenues à plus de 98 %, Megapower détenue à 80 %, Adlec Power détenue à 70 %, Neat détenue à 51 %, et TBS détenue à 50 %.

1.3.2 Evolution du périmètre de consolidation

Le calendrier d'intégration, dans les comptes consolidés, des acquisitions réalisées depuis le 1er janvier 2015 est le suivant :

2015	31 mars	30 juin	30 septembre	31 décembre
Intégration globale				
Valrack	Au bilan uniquement	Au bilan uniquement	Au bilan uniquement	10 mois de résultat
IME		Au bilan uniquement	Au bilan uniquement	7 mois de résultat
Raritan Inc.			Au bilan uniquement	3 mois de résultat
QMotion				Au bilan uniquement

2016	31 mars	30 juin
Intégration globale		
Valrack	3 mois de résultat	6 mois de résultat
IME	3 mois de résultat	6 mois de résultat
Raritan Inc.	3 mois de résultat	6 mois de résultat
QMotion	3 mois de résultat	6 mois de résultat
Fluxpower	Au bilan uniquement	Au bilan uniquement
Primetech	Au bilan uniquement	Au bilan uniquement
Pinnacle		Au bilan uniquement
Luxul Wireless		Au bilan uniquement
Jontek		Au bilan uniquement
Trias		Au bilan uniquement
CP Electronics		Au bilan uniquement
Mise en équivalence		
TBS ⁽¹⁾		6 mois de résultat

⁽¹⁾ Créée conjointement avec un partenaire, TBS a pour activité la fabrication et la commercialisation au Moyen-Orient de transformateurs et de systèmes de canalisations électriques préfabriquées.

Au cours du premier semestre 2016, le Groupe a en particulier réalisé les acquisitions suivantes :

- Le Groupe a acquis Fluxpower en Allemagne et Primetech en Italie, spécialistes des UPS. Ces sociétés réalisent un chiffre d'affaires annuel combiné de près de 9 millions d'euros ;
- Le Groupe a acquis Pinnacle Architectural Lighting, un des leaders des solutions d'éclairage architecturales pour bâtiments tertiaires aux Etats-Unis. Pinnacle Architectural Lighting réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 105 millions de dollars américains ;
- Le Groupe a acquis Luxul Wireless, leader américain des produits pour infrastructures audio/vidéo à destination des bâtiments résidentiels et des bâtiments tertiaires de petite et moyenne taille. Luxul Wireless réalise un chiffre d'affaires annuel de plus de 20 millions de dollars américains ;
- Le Groupe a acquis Jontek, spécialiste des solutions de gestion pour plateformes d'assistance à l'autonomie au Royaume-Uni. Jontek réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 3 millions de livres britanniques ;
- Le Groupe a acquis une participation de 80 % dans Trias, spécialiste indonésien du cheminement de câbles et des armoires de distribution. Trias réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 6 millions d'euros ;
- Le Groupe a acquis CP Electronics, leader du contrôle d'éclairage à efficacité énergétique au Royaume-Uni. CP Electronics réalise un chiffre d'affaires annuel d'environ 24 millions de livres britanniques.

Au total, le montant des acquisitions de filiales (sous déduction de la trésorerie acquise) s'est élevé à 400,6 millions d'euros au cours du premier semestre 2016 (42,8 millions d'euros au cours du premier semestre 2015, auxquels s'ajoutaient 1,8 millions d'euros d'acquisitions de parts d'intérêts sans prise de contrôle des filiales).

Note 2 - Résultats du semestre

2.1 Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe s'établit à 2 448,4 millions d'euros au premier semestre 2016, en progression totale par rapport au premier semestre 2015 de +1,5 %, du fait d'une croissance organique (+1,9 %), d'effets de change défavorables (-3,3 %), et de l'accroissement de périmètre lié aux acquisitions (+3,0 %).

Le chiffre d'affaires du Groupe provient en quasi-totalité de la vente de biens auprès de distributeurs généralistes ou spécialistes, dont les deux principaux représentaient en 2015 approximativement 22 % du chiffre d'affaires net consolidé. Le Groupe estime qu'aucun autre client distributeur ne représentait plus de 5 % du chiffre d'affaires consolidé.

La constatation du chiffre d'affaires est effectuée lorsque le titre de propriété et le risque de perte sont transférés au client soit, généralement, à l'expédition.

Par ailleurs, le Groupe propose certaines promotions à ses clients, consistant principalement en ristournes sur volumes et en remises pour paiement rapide. Les ristournes sur volumes portent généralement sur des contrats couvrant des périodes de trois, six et douze mois, mais rarement supérieures à un an. Sur la base des réalisations de la période en cours, le Groupe impute chaque mois les ristournes estimées aux transactions sous-jacentes conduisant à l'application de ces ristournes. Ces ristournes et remises sont généralement déduites des créances dues par les clients et viennent en diminution du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires est également présenté net des retours produits strictement encadrés par des conditions commerciales définies pays par pays.

2.2 Informations sectorielles

Conformément à IFRS 8, les secteurs opérationnels sont déterminés sur la base du *reporting* mis à la disposition du principal décideur opérationnel et du management du Groupe.

Compte tenu du caractère local des activités de Legrand, la gestion du Groupe est organisée par pays ou groupe de pays et le *reporting* interne est réparti en cinq secteurs géographiques :

- la France ;
- l'Italie ;
- le Reste de l'Europe qui comprend principalement la Russie, la Turquie, le Royaume-Uni, l'Ibérie (qui comprend l'Espagne et le Portugal), le Benelux (qui comprend notamment la Belgique et les Pays-Bas), l'Allemagne et la Pologne ;
- l'Amérique du Nord et Centrale qui comprend les Etats-Unis, le Canada, le Mexique ainsi que les autres pays d'Amérique centrale ; et
- le Reste du Monde qui comprend principalement l'Inde, la Chine, l'Amérique du Sud (qui comprend notamment le Brésil, le Chili et la Colombie), l'Australie et l'Arabie saoudite.

Les quatre premiers secteurs sont placés sous la responsabilité de quatre dirigeants de secteur qui rendent compte directement au principal décideur opérationnel du Groupe.

Seul le secteur Reste du Monde fait l'objet d'un regroupement de plusieurs secteurs sous la responsabilité de dirigeants de secteur qui eux-mêmes rendent compte directement au principal décideur opérationnel du Groupe, sachant que les modèles économiques des filiales de ces secteurs sont très similaires.

En effet, leurs ventes sont constituées de produits d'infrastructure électrique et numérique du bâtiment à destination d'installateurs électriciens principalement par l'intermédiaire de distributeurs tiers.

Au 1^{er} janvier 2016, le secteur Etats-Unis/Canada est devenu le secteur Amérique du Nord et Centrale. Cette évolution reflète la nouvelle organisation de Legrand en Amérique du Nord suite au rattachement à un même dirigeant de secteur des Etats-Unis/Canada, du Mexique, et des autres pays d'Amérique centrale, en cohérence avec la structure des marchés dans ce secteur géographique.

Période de 6 mois close le 30 juin 2016

(en millions d'euros)	Secteurs géographiques					Eléments non alloués aux secteurs	Total
	Europe			Amérique du Nord et Centrale	Reste du Monde		
	France	Italie	Autres				
Chiffre d'affaires à tiers	511,0	286,8	412,8	688,0	549,8		2 448,4
Coût des ventes	(184,0)	(99,7)	(234,4)	(323,1)	(301,6)		(1142,8)
Frais administratifs, commerciaux, R&D	(209,8)	(83,6)	(106,7)	(237,7)	(154,8)		(792,6)
Autres produits (charges) opérationnels	(12,3)	(0,5)	(5,7)	(9,5)	(14,2)		(42,2)
Résultat opérationnel	104,9	103,0	66,0	117,7	79,2		470,8
- dont amortissements et frais et produits liés aux acquisitions							
• enregistrés en frais administratifs, commerciaux, R&D	(2,2)	(0,1)	(1,2)	(12,0)	(6,4)		(21,9)
• enregistrés en autres produits (charges) opérationnels							0,0
- dont perte de valeur des <i>goodwill</i>							0,0
Résultat opérationnel ajusté	107,1	103,1	67,2	129,7	85,6		492,7
- dont amortissement et dépréciation des immobilisations corporelles	(12,7)	(8,8)	(7,2)	(6,3)	(11,8)		(46,8)
- dont amortissement et dépréciation des immobilisations incorporelles	(1,0)	(1,6)	(0,3)	(1,3)	(0,6)		(4,8)
- dont amortissement et dépréciation des frais de développement	(9,0)	(3,6)	(0,1)	(0,1)	(0,3)		(13,1)
- dont charges liées aux restructurations	(5,7)	(0,9)	(3,4)	(0,2)	(3,5)		(13,7)
Flux de trésorerie issus des opérations courantes						249,7	249,7
Produit résultant des cessions d'actifs						0,7	0,7
Investissements	(11,6)	(8,7)	(5,4)	(10,1)	(8,8)		(44,6)
Frais de développement capitalisés	(10,2)	(3,6)	(0,2)	0,0	(0,6)		(14,6)
Cash flow libre						191,2	191,2
Cash flow libre normalisé						317,6	317,6
Cash flow libre normalisé en % du chiffre d'affaires							13,0 %
Actif opérationnel courant hors impôt	252,9	165,3	291,7	325,2	483,1		1 518,2
Immobilisations corporelles nettes	170,6	107,0	82,8	68,5	136,7		565,6
Passif opérationnel courant hors impôt	353,8	181,8	115,2	175,1	289,9		1 115,8

Période de 6 mois close le 30 juin 2015

(en millions d'euros)	Secteurs géographiques					Eléments non alloués aux secteurs	Total
	Europe			Amérique du Nord et Centrale ⁽¹⁾	Reste du Monde ⁽¹⁾		
	France	Italie	Autres				
Chiffre d'affaires à tiers	524,3	268,7	405,4	620,3	593,0		2 411,7
Coût des ventes	(190,8)	(92,9)	(230,2)	(299,9)	(339,6)		(1 153,4)
Frais administratifs, commerciaux, R&D	(206,6)	(82,7)	(106,0)	(207,3)	(170,8)		(773,4)
Autres produits (charges) opérationnels	(8,5)	(0,2)	(7,4)	(4,2)	(8,0)		(28,3)
Résultat opérationnel	118,4	92,9	61,8	108,9	74,6		456,6
- dont amortissements et frais et produits liés aux acquisitions							
• enregistrés en frais administratifs, commerciaux, R&D	(3,2)	0,0	(1,3)	(8,8)	(8,2)		(21,5)
• enregistrés en autres produits (charges) opérationnels							0,0
- dont perte de valeur des <i>goodwill</i>							0,0
Résultat opérationnel ajusté	121,6	92,9	63,1	117,7	82,8		478,1
- dont amortissement et dépréciation des immobilisations corporelles	(13,2)	(9,4)	(7,4)	(5,9)	(11,5)		(47,4)
- dont amortissement et dépréciation des immobilisations incorporelles	(0,7)	(1,6)	(0,4)	(1,1)	(0,7)		(4,5)
- dont amortissement et dépréciation des frais de développement	(9,7)	(4,3)	0,0	(0,1)	(0,3)		(14,4)
- dont charges liées aux restructurations	(4,9)	(0,4)	(2,8)	(0,3)	(4,4)		(12,8)
Flux de trésorerie issus des opérations courantes						297,1	297,1
Produit résultant des cessions d'actifs						0,7	0,7
Investissements	(9,6)	(5,6)	(7,7)	(7,8)	(11,7)		(42,4)
Frais de développement capitalisés	(9,4)	(3,4)	(0,1)	0,0	(0,3)		(13,2)
Cash flow libre						242,2	242,2
Cash flow libre normalisé						326,7	326,7
Cash flow libre normalisé en % du chiffre d'affaires							13,5 %
Actif opérationnel courant hors impôt	237,9	160,2	291,9	318,4	500,6		1 509,0
Immobilisations corporelles nettes	171,2	108,1	89,6	63,1	125,1		557,1
Passif opérationnel courant hors impôt	357,2	192,4	115,9	161,1	298,6		1 125,2

(1) Pour la période de 6 mois close le 30 juin 2015, les données publiées ont été retraitées pour tenir compte de l'évolution des secteurs géographiques au 1er janvier 2016.

2.3 Informations trimestrielles – non auditées

2.3.1 Chiffre d'affaires trimestriel par zone d'origine (origine de facturation)

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} trimestre 2016	1 ^{er} trimestre 2015
France	239,3	250,3
Italie	147,5	137,2
Reste de l'Europe	205,0	200,4
Amérique du Nord et Centrale ⁽¹⁾	334,5	290,3
Reste du Monde ⁽¹⁾	263,3	286,5
Total	1 189,6	1 164,7

<i>(en millions d'euros)</i>	2 ^e trimestre 2016	2 ^e trimestre 2015
France	271,7	274,0
Italie	139,3	131,5
Reste de l'Europe	207,8	205,0
Amérique du Nord et Centrale ⁽¹⁾	353,5	330,0
Reste du Monde ⁽¹⁾	286,5	306,5
Total	1 258,8	1 247,0

⁽¹⁾ Pour le 1^{er} trimestre 2015 et le 2^{ème} trimestre 2015, les données publiées ont été retraitées pour tenir compte de l'évolution des secteurs géographiques au 1er janvier 2016.

2.3.2 Comptes de résultat trimestriels

<i>(en millions d'euros)</i>	1 ^{er} trimestre 2016	1 ^{er} trimestre 2015
Chiffre d'affaires	1 189,6	1 164,7
Charges opérationnelles		
Coût des ventes	(559,4)	(565,4)
Frais administratifs et commerciaux	(335,9)	(325,9)
Frais de recherche et développement	(59,0)	(53,7)
Autres produits (charges) opérationnels	(19,3)	(11,2)
Résultat opérationnel	216,0	208,5
Charges financières	(24,4)	(22,6)
Produits financiers	2,4	3,4
Gains (pertes) de change	(3,7)	(0,6)
Résultat financier	(25,7)	(19,8)
Résultat avant impôts	190,3	188,7
Impôts sur le résultat	(62,1)	(60,7)
Résultat des entités mises en équivalence	0,0	0,0
Résultat net de la période	128,2	128,0
Dont :		
- Résultat net part du Groupe	127,4	127,4
- Intérêts minoritaires	0,8	0,6

<i>(en millions d'euros)</i>	2^e trimestre 2016	2^e trimestre 2015
Chiffre d'affaires	1 258,8	1 247,0
Charges opérationnelles		
Coût des ventes	(583,4)	(588,0)
Frais administratifs et commerciaux	(338,6)	(338,2)
Frais de recherche et développement	(59,1)	(55,6)
Autres produits (charges) opérationnels	(22,9)	(17,1)
Résultat opérationnel	254,8	248,1
Charges financières	(25,6)	(23,0)
Produits financiers	2,0	2,5
Gains (pertes) de change	3,5	1,6
Résultat financier	(20,1)	(18,9)
Résultat avant impôts	234,7	229,2
Impôts sur le résultat	(77,7)	(73,1)
Résultat des entités mises en équivalence	(0,3)	0,0
Résultat net de la période	156,7	156,1
Dont :		
- Résultat net part du Groupe	156,1	156,0
- Intérêts minoritaires	0,6	0,1

2.4 Principales charges opérationnelles par nature

Les charges opérationnelles comprennent les catégories de coûts suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2016	30 juin 2015
Consommation de matières premières et composants	(759,6)	(779,6)
Charges de personnel	(652,4)	(639,6)
Autres charges externes	(440,4)	(425,7)
Amortissements et dépréciations des immobilisations corporelles	(47,1)	(47,7)
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles	(35,7)	(35,9)
Charges liées aux restructurations	(13,7)	(12,8)
Perte de valeur des <i>goodwill</i>	0,0	0,0
Autres	(28,7)	(13,8)
Total des charges opérationnelles	(1 977,6)	(1 955,1)

Les « autres » charges opérationnelles contiennent principalement les dotations et reprises des dépréciations stocks (note 3.4), des dépréciations clients (note 3.5), et des provisions pour risques (note 4.4).

L'effectif inscrit du Groupe au 30 juin 2016 est de 32 043 (33 047 au 30 juin 2015).

2.5 Impôts sur le résultat

La charge d'impôts s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2016	30 juin 2015
Impôts courants :		
En France	(24,4)	(35,7)
A l'étranger	(105,2)	(98,4)
Total	(129,6)	(134,1)
Impôts différés :		
En France	(5,3)	0,2
A l'étranger	(4,9)	0,1
Total	(10,2)	0,3
Imposition totale :		
En France	(29,7)	(35,5)
A l'étranger	(110,1)	(98,3)
Total	(139,8)	(133,8)

Le rapprochement entre la charge d'impôts totale de la période et l'impôt calculé au taux normal applicable en France s'analyse comme suit, sachant que le résultat avant impôts s'élève à 425,0 millions d'euros sur le premier semestre 2016 (417,9 millions d'euros sur le premier semestre 2015) :

(Taux d'imposition)	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2016	30 juin 2015
Taux normal d'imposition en France	34,43 %	34,43 %
Augmentations (diminutions) :		
- contributions additionnelles en France	0,00 %	0,40 %
- impact des taux étrangers	(5,17 %)	(4,87 %)
- éléments non imposables	0,98 %	(0,08 %)
- éléments imposables à des taux spécifiques	(0,12 %)	(0,01 %)
- autres	2,41 %	2,75 %
	32,53 %	32,62 %
Effet sur les impôts différés :		
- des changements de taux d'imposition	0,49 %	(0,01 %)
- de la reconnaissance ou non d'actifs d'impôts	(0,14 %)	(0,59 %)
Taux d'imposition effectif	32,88 %	32,02 %

Note 3 - Détails sur les éléments non courants et courants de l'actif

3.1 Immobilisations incorporelles

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2016	31 décembre 2015
Marques à durée d'utilité indéfinie	1 408,0	1 408,0
Marques à durée d'utilité définie	272,6	258,0
Brevets	21,8	2,0
Autres immobilisations incorporelles	150,4	154,0
Valeur nette à la fin de la période	1 852,8	1 822,0

3.1.1 Marques à durée d'utilité indéfinie et définie

Les marques Legrand et Bticino représentent près de 98 % de la valeur totale des marques à durée d'utilité indéfinie. Ces marques à durée d'utilité indéfinie sont d'utilisation internationale. De ce fait, chacune d'entre elles contribue à l'ensemble des unités génératrices de trésorerie.

Elles sont appelées à contribuer indéfiniment à la trésorerie future du Groupe, dans la mesure où il est envisagé de continuer à les utiliser indéfiniment. Une revue de la durée d'utilité de ces marques est faite régulièrement par le Groupe.

Les marques qui ont une durée de vie définie sont amorties sur leur durée d'utilité estimée entre :

- 10 ans lorsque la Direction envisage de les remplacer progressivement par une des marques principales du Groupe ; et
- 20 ans lorsque la Direction n'envisage le remplacement par une des marques principales du Groupe que sur le long terme, ou si en l'absence d'une telle intention, elle suppose que ces marques peuvent être menacées par un concurrent sur le long terme.

Les dotations aux amortissements relatives aux marques sont comprises dans les frais administratifs et commerciaux du compte de résultat.

Les marques s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2016	31 décembre 2015
Valeur brute à la fin de la période	1 879,1	1 852,9
Amortissements et dépréciations cumulés à la fin de la période	(198,5)	(186,9)
Valeur nette à la fin de la période	1 680,6	1 666,0

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée à ce jour sur ces marques.

Les marques à durée d'utilité indéfinie font l'objet, de manière individuelle, d'un test de perte de valeur chaque année au cours du quatrième trimestre, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue.

Pour réaliser le test de perte de valeur, le Groupe se réfère à la méthode des redevances (« *Relief from Royalty Approach* »). Cette méthode s'appuie sur l'idée que si une société possède un actif tel qu'une marque, elle n'a pas à payer des redevances pour bénéficier des avantages liés à son utilisation. Le montant théorique de ces redevances est assimilé aux revenus potentiels qui seraient générés par la marque, dont la valeur est testée, si elle était détenue par un tiers.

Pour la période close au 30 juin 2016, aucun évènement ou circonstance entraînant une perte de valeur n'a été identifié.

Pour la période close au 31 décembre 2015, les paramètres relatifs aux tests de perte de valeur des marques à durée d'utilité indéfinie sont les suivants :

Méthode pour déterminer la valeur recouvrable	Valeur nette comptable des marques à durée de vie indéfinie	Valeur d'utilité	
		Taux d'actualisation (avant impôt)	Taux de croissance à l'infini
Valeur d'utilité	1 408,0	9,8 à 10,3 %	2,6 à 3,1 %

Pour la période close le 31 décembre 2015, aucune perte de valeur n'a été comptabilisée.

3.1.2 Brevets

Les brevets s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2016	31 décembre 2015
Valeur brute à la fin de la période	611,4	591,2
Amortissements et dépréciations cumulés à la fin de la période	(589,6)	(589,2)
Valeur nette à la fin de la période	21,8	2,0

Aucune dépréciation n'a été comptabilisée à ce jour sur ces brevets.

3.1.3 Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements et des éventuelles dépréciations. Elles incluent notamment :

- des coûts liés aux projets de développement (relatifs à la conception et aux tests de produits nouveaux ou améliorés). Ils sont amortis linéairement à compter de la date de vente du produit sur la période de ses bénéfices attendus, celle-ci n'excédant pas 10 ans. Les coûts liés aux projets qui ne répondent pas aux critères de capitalisation d'IAS 38 sont comptabilisés en frais de recherche et développement de l'exercice au cours duquel ils sont encourus ;
- des logiciels. Le plus souvent acquis auprès d'un fournisseur externe, ils sont amortis généralement sur une durée de 3 ans ;

- des relations clients. Elles sont reconnues dans le cadre de regroupements d'entreprises, lorsque l'entité acquise bénéficie de relations contractuelles avec des clients clés. Ces relations clients sont évaluées sur la base d'un modèle de flux de trésorerie actualisés et sont amorties sur une période comprise entre 3 et 20 ans.

Les autres immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2016	31 décembre 2015
Frais de développement capitalisés	328,5	313,9
Logiciels	106,6	108,8
Autres	80,0	82,7
Valeur brute à la fin de la période	515,1	505,4
Amortissements et dépréciations cumulés à la fin de la période	(364,7)	(351,4)
Valeur nette à la fin de la période	150,4	154,0

Aucune dépréciation significative n'a été comptabilisée à ce jour sur ces éléments.

3.2 Goodwill

Pour déterminer le *goodwill* résultant de chaque regroupement d'entreprises, le Groupe applique la méthode du *goodwill* partiel dans laquelle le *goodwill* résulte de la différence entre, d'une part, le coût d'acquisition du regroupement d'entreprises, et, d'autre part, la quote-part du Groupe dans le montant net des actifs acquis et passifs assumés évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition.

Dans cette méthode, aucun *goodwill* n'est affecté aux minoritaires. Les variations de pourcentage d'intérêt dans une société contrôlée sont comptabilisées directement en capitaux propres sans constatation d'un *goodwill* complémentaire.

Les *goodwill* font l'objet d'un test de perte de valeur chaque année au cours du quatrième trimestre, ainsi qu'à chaque fois que des indicateurs montrent qu'une perte de valeur a pu être encourue.

Le niveau d'analyse auquel le Groupe apprécie la valeur actuelle des *goodwill* (unités génératrices de trésorerie) correspond au pays ou à un groupe de pays, lorsqu'il s'agit d'un ensemble de marchés homogènes ou d'une zone économique disposant d'une direction commune.

La valeur d'utilité est estimée par actualisation de flux de trésorerie futurs sur une période de cinq ans et d'une valeur terminale calculée à partir des données de la dernière année. Ces flux sont issus des plans à moyen terme revus par le management du Groupe, et ce en cohérence avec les dernières données externes disponibles sur l'évolution attendue des marchés dans lesquels le Groupe opère. Au-delà de cette période de cinq ans, les flux sont extrapolés en appliquant un taux de croissance à l'infini.

Le Groupe détermine ses taux d'actualisation selon le modèle d'évaluation des actifs financiers. Les calculs sont réalisés par pays, sur la base des données de marché observées et des évaluations d'organismes spécialisés

(données moyennes sur les 3 dernières années). Le coût de la dette utilisé dans les calculs est le même pour tous les pays (égal au coût de la dette du Groupe).

Les *goodwill* s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2016	31 décembre 2015
France	685,8	685,6
Italie	382,2	379,3
Reste de l'Europe	381,3	265,6
Amérique du Nord et Centrale ⁽¹⁾	992,3	794,2
Reste du Monde ⁽¹⁾	672,2	651,6
Valeur nette à la fin de la période	3 113,8	2 776,3

⁽¹⁾ Pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2015, les données publiées ont été retraitées pour tenir compte de l'évolution des secteurs géographiques au 1er janvier 2016.

La France, l'Italie, et l'Amérique du Nord et Centrale constituent chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) à part entière, tandis que les zones Reste de l'Europe et Reste du Monde incluent chacune plusieurs UGT.

Dans les zones Reste de l'Europe et Reste du Monde, aucun *goodwill* alloué de façon définitive à une UGT n'est supérieur à 10 % du *goodwill* total. Au sein de ces deux zones, les UGT les plus significatives sont la Chine, l'Inde et l'Amérique du Sud.

Les variations des *goodwill* s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2016	31 décembre 2015
Valeur brute au début de la période	2 814,0	2 601,0
- Acquisitions	411,4	174,7
- Ajustements	(45,3)	(5,0)
- Reclassement	0,0	1,9
- Effet de conversion	(28,5)	41,4
Valeur brute à la fin de la période	3 151,6	2 814,0
Pertes de valeur au début de la période	(37,7)	(37,3)
- Perte de valeur	0,0	0,0
- Effet de conversion	(0,1)	(0,4)
Pertes de valeur à la fin de la période	(37,8)	(37,7)
Valeur nette à la fin de la période	3 113,8	2 776,3

Les ajustements correspondent à la différence entre l'allocation définitive et provisoire du *goodwill*.

Les allocations définitives de prix d'acquisition, réalisées au plus tard un an à compter de la date du regroupement d'entreprises, s'établissent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Période de 6 mois close le 30 juin 2016	Période de 12 mois close le 31 décembre 2015
- Marques	29,8	4,8
- Impôts différés sur marques	(10,4)	(0,9)
- Brevets	21,2	0,0
- Impôts différés sur brevets	(6,2)	0,0
- Autres immobilisations incorporelles	0,0	0,0
- Impôts différés sur autres immobilisations incorporelles	0,0	0,0
- Immobilisations corporelles	10,6	0,0
- Impôts différés sur immobilisations corporelles	(1,8)	0,0

Pour la période close au 30 juin 2016, aucun événement ou circonstance entraînant une perte de valeur n'a été identifié.

Pour la période close au 31 décembre 2015, les paramètres relatifs aux tests de perte de valeur des *goodwill* sont les suivants :

	Méthode pour déterminer la valeur recouvrable	Valeur nette comptable du <i>goodwill</i>	Valeur d'utilité	
			Taux d'actualisation (avant impôt)	Taux de croissance à l'infini
France		685,6	8,9 %	2 %
Italie		379,3	10,0 %	2 %
Reste de l'Europe	Valeur d'utilité	265,6	7,5 à 14,2 %	2 à 5 %
Amérique du Nord et Centrale ⁽¹⁾		794,2	10,0 %	3,2 %
Reste du Monde ⁽¹⁾		651,6	8,5 à 19,5 %	2 à 5 %
Valeur nette à la fin de la période		2 776,3		

⁽¹⁾ Pour la période de 12 mois close le 31 décembre 2015, les données publiées ont été retraitées pour tenir compte de l'évolution des secteurs géographiques au 1er janvier 2016.

Pour la période close le 31 décembre 2015 aucune perte de valeur n'a été comptabilisée.

3.3 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur leur durée d'utilité respective. Les principales durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Constructions légères	25 ans
Constructions traditionnelles	40 ans
Matériel industriel	8 à 10 ans
Outillage	5 ans
Matériel et mobilier de bureau	5 à 10 ans

Les actifs acquis dans le cadre de contrats de location financement, transférant au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages liés à ces actifs, sont capitalisés sur la base de la valeur actualisée du loyer minimal et sont amortis sur la période la plus courte entre la durée du contrat de location ou la durée d'utilité déterminée suivant les règles en vigueur dans le Groupe.

Les immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

30 juin 2016					
<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Immobilisations en cours et autres	Total
Valeur brute à la fin de la période	67,7	601,5	1 703,5	271,2	2 643,9
Amortissements et dépréciations à la fin de la période	(9,4)	(396,4)	(1 485,4)	(187,1)	(2 078,3)
Valeur nette à la fin de la période	58,3	205,1	218,1	84,1	565,6

Sur la totalité de ces immobilisations corporelles, un montant de 10,4 millions d'euros est disponible à la vente au 30 juin 2016. Ces biens disponibles à la vente sont valorisés à la valeur la plus faible entre la valeur de marché (diminuée du coût de cession) et la valeur nette comptable.

31 décembre 2015					
<i>(en millions d'euros)</i>	Terrains	Constructions	Matériel et outillage	Immobilisations en cours et autres	Total
Valeur brute à la fin de la période	60,3	595,1	1 699,9	272,4	2 627,7
Amortissements et dépréciations à la fin de la période	(9,1)	(389,3)	(1 479,6)	(187,5)	(2 065,5)
Valeur nette à la fin de la période	51,2	205,8	220,3	84,9	562,2

3.4 Stocks

Les stocks sont comptabilisés à la valeur la plus basse entre le coût d'acquisition ou le coût de production, et la valeur réalisable nette. Le coût d'acquisition ou le coût de production est principalement déterminé sur la base du premier entré, premier sorti (FIFO). La valeur réalisable nette est le prix de vente estimatif dans le cadre de l'activité courante, déduction faite des frais de vente variables applicables.

Une provision pour dépréciation est constatée lorsque les stocks sont considérés comme complètement ou partiellement obsolètes, et, pour les stocks de produits finis, lorsque leur valeur réalisable nette devient inférieure à leur valeur nette comptable.

Les stocks s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2016	31 décembre 2015
Matières premières, fournitures et emballages	246,7	238,2
Produits semi-finis	90,2	88,1
Produits finis	454,8	459,6
Valeur brute à la fin de la période	791,7	785,9
Dépréciation	(107,2)	(105,6)
Valeur nette à la fin de la période	684,5	680,3

3.5 Créances clients et comptes rattachés

Les créances clients et comptes rattachés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, puis ultérieurement évalués à leur coût amorti.

Une perte de valeur peut être constatée au compte de résultat lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation tel que :

- des retards de paiement de la contrepartie (les pertes de valeur correspondantes étant estimées sur la base d'une table de dépréciation définissant des taux de dépréciation en fonction de la durée des retards de paiement) ;
- le défaut de paiement de la contrepartie ; ou
- une dégradation du rating de crédit de la contrepartie ou de son environnement économique.

Les créances clients s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2016	31 décembre 2015
Créances clients et comptes rattachés	737,6	621,1
Dépréciation	(73,6)	(75,7)
Valeur nette à la fin de la période	664,0	545,4

Le Groupe a recours à des contrats de cession de créances pour se protéger du risque de non recouvrement. 251,3 millions d'euros de créances clients ont été transférés dans le cadre de ces contrats de cession de créances sur le premier semestre 2016. Les frais en résultant, comptabilisés dans le résultat financier, ont représenté un montant inférieur à 1,0 million d'euros.

Au 30 juin 2016, les caractéristiques des contrats de cession de créances ont permis au Groupe, conformément à la norme IAS 39, de décomptabiliser des créances clients pour un montant de 93,1 millions d'euros (79,7 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Les créances clients dont l'échéance est dépassée s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2016	31 décembre 2015
Echéances inférieures à 3 mois	90,2	102,2
Echéances comprises entre 3 et 12 mois	30,0	33,2
Echéances supérieures à 12 mois	31,6	29,8
Total	151,8	165,2

Ces créances sont dépréciées à hauteur de 65,9 millions d'euros au 30 juin 2016 (67,7 millions d'euros au 31 décembre 2015). La répartition par échéance de ces dépréciations est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2016	31 décembre 2015
Dépréciations des échéances inférieures à 3 mois	9,9	10,1
Dépréciations des échéances comprises entre 3 et 12 mois	24,4	27,8
Dépréciations des échéances supérieures à 12 mois	31,6	29,8
Total	65,9	67,7

3.6 Autres créances courantes

Les autres créances courantes s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2016	31 décembre 2015
Avances au personnel	4,3	3,0
Avances aux fournisseurs	35,1	26,7
Créances fiscales (hors impôts sur le résultat)	90,5	92,3
Autres créances	39,8	48,0
Valeur nette à la fin de la période	169,7	170,0

Ces actifs sont valorisés au coût amorti.

3.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de la trésorerie, de dépôts à court terme et de tous les autres actifs financiers dont l'échéance initiale n'excède pas trois mois. Ces autres actifs financiers, d'échéance inférieure à trois mois, sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie non disponibles à court terme pour le Groupe correspondent aux comptes bancaires de certaines filiales pour lesquelles les conditions de rapatriement des fonds s'avèrent complexes à court terme pour des raisons principalement réglementaires.

La trésorerie et équivalents de trésorerie s'élèvent à 528,8 millions d'euros au 30 juin 2016 et correspondent pour l'essentiel à des dépôts bancaires. Sur ce montant, environ 16,3 millions d'euros ne sont pas disponibles à court terme pour le Groupe.

Note 4 - Détails sur les éléments non courants et courants du passif

4.1 Capital social et résultat net par action

Le capital social au 30 juin 2016 est de 1 068 264 900 euros représenté par 267 066 225 actions de 4 euros de nominal chacune, auxquelles correspondent 267 066 225 droits de vote.

Le Groupe détient 1 048 286 actions au 30 juin 2016 contre 156 595 actions au 31 décembre 2015, soit une augmentation de 891 691 actions correspondant :

- au rachat net de 1 372 929 actions en dehors du contrat de liquidité,
- au transfert de 547 186 actions aux salariés dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance,
- à l'acquisition nette de 65 948 actions dans le cadre du contrat de liquidité (note 4.1.2.2).

Sur les 1 048 286 actions détenues par le Groupe au 30 juin 2016, 920 688 actions ont été affectées selon les objectifs d'affectation décrits en note 4.1.2.1, et 127 598 actions sont détenues dans le cadre du contrat de liquidité.

4.1.1 Evolution du capital social

Le détail ci-dessous donne l'évolution du capital social au cours du premier semestre 2016 :

	Nombre d'actions	Nominal	Valeur du capital (en euros)	Prime d'émission (en euros)
Au 31 décembre 2015	266 930 602	4	1 067 722 408	1 055 470 630
Souscription d'actions du plan d'options 2007	36 946	4	147 784	779 861
Souscription d'actions du plan d'options 2008	24 635	4	98 540	406 720
Souscription d'actions du plan d'options 2009	12 204	4	48 816	110 811
Souscription d'actions du plan d'options 2010	61 838	4	247 352	1 095 691
Au 30 juin 2016	267 066 225	4	1 068 264 900	1 057 863 713

Dans le cadre des plans d'options de souscription d'actions 2007 à 2010, 135 623 actions ont été souscrites au cours du premier semestre 2016, représentant une augmentation de capital, prime d'émission incluse, d'un montant de 2,9 millions d'euros.

4.1.2 Rachat d'actions et contrat de liquidité

Au 30 juin 2016, le Groupe détient 1 048 286 actions (156 595 au 31 décembre 2015 dont 94 945 au titre de rachat d'actions et 61 650 dans le cadre du contrat de liquidité) dont le détail s'analyse comme suit :

4.1.2.1 Rachat d'actions

Au cours du premier semestre 2016, le Groupe a racheté 1 377 850 actions pour une valeur de 63 174 848 euros, et a cédé 4 921 actions initialement acquises pour une valeur de 122 631 euros.

Au 30 juin 2016, le Groupe détient 920 688 actions pour une valeur d'acquisition de 42 663 969 euros, affectées à :

- la mise en œuvre de tout plan d'actions de performance pour 5 128 actions et pour une valeur d'acquisition de 238 046 euros ; et
- l'annulation des titres rachetés pour 915 560 actions et pour une valeur d'acquisition de 42 425 923 euros.

4.1.2.2 Contrat de liquidité

Le 29 mai 2007, le Groupe a confié à un organisme financier la mise en œuvre d'un contrat de liquidité portant sur ses actions ordinaires cotées sur le marché Euronext Paris et conforme à la Charte de Déontologie de l'AMAFI approuvée par la décision de l'AMF du 22 mars 2005. A ce titre, 15,0 millions d'euros ont été alloués par le Groupe au contrat de liquidité.

Au 30 juin 2016, le Groupe détient 127 598 actions dans le cadre de ce contrat pour une valeur d'acquisition de 5 818 595 euros.

Les mouvements sur le premier semestre 2016, au titre de ce contrat, se sont traduits par un flux de trésorerie négatif de 2 204 343 euros et correspondent aux rachats, nets de cessions, de 65 948 actions.

4.1.3 Résultat net par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat dilué par action est calculé, selon la méthode du rachat d'actions, en divisant le résultat net part du Groupe, par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période ajusté de l'effet des actions ordinaires potentielles dilutives. Le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires retenu pour les calculs exposés ci-dessus prend en compte l'impact des rachats et cessions d'actions au cours de la période et ne tient pas compte des actions auto-détenues.

Le résultat net par action calculé sur le nombre moyen d'actions ordinaires se présente comme suit :

		Période de 6 mois close le	
		30 juin 2016	30 juin 2015
Résultat net revenant à Legrand (<i>en millions d'euros</i>)	A	283,5	283,4
Nombre moyen d'actions (hors auto-détention)	B	266 658 893	266 146 125
<i>Dilution moyenne provenant des :</i>			
<i>Actions de performance</i>		1 010 482	1 117 104
<i>Options</i>		1 510 128	1 962 685
Nombre moyen d'actions après dilution (hors auto-détention)	C	269 179 503	269 225 914
Options et actions de performance restantes en fin de période		3 443 062	3 908 078
Cession nette (rachat net) d'actions propres et contrat de liquidité durant la période		(1 438 877)	(849 500)
Actions de performance transférées durant la période		547 186	783 861
Résultat net par action (<i>euros</i>)	A/B	1,063	1,065
Résultat net dilué par action (<i>euros</i>)	A/C	1,053	1,053
Dividendes versés par action (<i>euros</i>)		1,150	1,100

Comme indiqué précédemment, au cours du premier semestre 2016, le Groupe :

- a émis 135 623 actions dans le cadre de la souscription de plans d'options ;
- a transféré 547 186 actions dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance, provenant de 1 377 850 actions rachetées sur la période ; et
- a par ailleurs procédé à des acquisitions nettes de 65 948 actions dans le cadre du contrat de liquidité.

Ces mouvements d'actions ont été pris en compte prorata temporis dans le nombre moyen d'actions sur le premier semestre 2016, conformément à IAS 33. Si l'émission, le transfert et le rachat de ces actions étaient intervenus le 1^{er} janvier 2016, les résultats nets par action et dilué par action auraient été respectivement de 1,066 euro et 1,054 euro au 30 juin 2016.

Au cours du premier semestre 2015, le Groupe :

- a émis 691 196 actions dans le cadre de la souscription de plans d'options ;
- a transféré 783 861 actions dans le cadre des plans d'attribution d'actions de performance, provenant de 810 000 actions rachetées sur la période ; et
- a également procédé à des acquisitions nettes de 39 500 actions dans le cadre du contrat de liquidité.

Ces mouvements d'actions ont été pris en compte prorata temporis dans le nombre moyen d'actions sur le premier semestre 2015, conformément à IAS 33. Si l'émission, le transfert et le rachat de ces actions étaient intervenus le 1^{er} janvier 2015, les résultats nets par action de base et dilué par action auraient été respectivement de 1,063 euro et 1,049 euro au 30 juin 2015.

4.2 Plans de souscription ou d'achat d'actions et plans d'actions de performance

Lors de l'octroi d'options ou d'actions de performance, le Groupe évalue la juste valeur des instruments à la date de l'octroi. Le Groupe utilise pour les valoriser soit le modèle mathématique Black & Scholes, soit le modèle binomial.

Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans effet sur cette évaluation. Cette juste valeur est constatée en frais de personnel sur la période d'acquisition des droits avec contrepartie en réserves.

La charge comptabilisée en frais de personnel est en revanche ajustée, à chaque date de clôture (pendant la période d'acquisition des droits), pour tenir compte de l'évolution du nombre d'actions et/ou options que l'on s'attend à remettre in fine aux salariés.

4.2.1 Plans d'actions de performance

4.2.1.1 Plan d'actions de performance 2012

Le Conseil d'administration de la Société a approuvé la mise en œuvre du plan d'actions de performance mentionné ci-dessous :

	Plan 2012
Date d'Assemblée	26/05/2011
Date du Conseil d'administration	07/03/2012
Nombre total d'actions de performance attribuées gratuitement	987 910 ⁽¹⁾
<i>dont le nombre attribuées au mandataire social</i>	<i>30 710</i>
	plan résidents : 08/03/2014
	plan non résidents :
Date d'acquisition des actions	08/03/2016
	plan résidents : 09/03/2016
	plan non résidents :
Date de fin de période de conservation	08/03/2016
Nombre d'actions de performance souscrites au 30 juin 2016	(933 481)
Nombre cumulé d'actions de performance annulées ou caduques	(54 429)
Actions de performance attribuées gratuitement restantes au 30 juin 2016	0

(1) Compte tenu des modalités de paiement du dividende décidées par l'Assemblée Générale Mixte annuelle de la Société, le 29 mai 2015, il a été procédé à un ajustement du nombre d'actions de performance restantes, dans les conditions prévues à l'article L.228-99 du Code de commerce, de façon à tenir compte de l'incidence de cette opération sur les intérêts des bénéficiaires des actions de performance.

4.2.1.2 Plans d'actions de performance 2015 et 2016

Le Conseil d'administration de la Société a approuvé la mise en œuvre des plans d'actions de performance mentionnés ci-dessous :

	Plan 2015	Plan 2016
Date d'Assemblée	24/05/2013	24/05/2013
Date du Conseil d'administration	29/05/2015	27/05/2016
Nombre total d'actions de performance attribuées gratuitement	386 230 ⁽¹⁾	502 242 ⁽¹⁾
<i>dont le nombre attribuées au mandataire social</i>	<i>14 567 ⁽¹⁾</i>	<i>25 303 ⁽¹⁾</i>
Charge IFRS 2 totale en millions d'euros	16,3 ⁽²⁾	20,3 ⁽²⁾
Date d'acquisition des actions	17/06/2019	17/06/2020
Date de fin de période de conservation	17/06/2019	17/06/2020
Nombre d'actions de performance souscrites au 30 juin 2016	0	0
Nombre cumulé d'actions de performance annulées ou caduques	(3 056)	0
Actions de performance attribuées gratuitement restantes au 30 juin 2016	383 174	502 242

(1) *Compte tenu des modalités de paiement du dividende décidées par les Assemblées Générales Mixtes annuelles de la Société, les 29 mai 2015 et 27 mai 2016, il a été procédé à un ajustement du nombre d'actions de performance attribuées, dans les conditions prévues à l'article L.228-99 du Code de commerce, de façon à tenir compte de l'incidence de cette opération sur les intérêts des bénéficiaires des actions de performance. Par ailleurs, le nombre d'actions de performance a été réduit suite à la décision du mandataire social de renoncer à une partie des actions de performance qui lui avaient été initialement attribuées dans le cadre du plan 2015.*

(2) *Charge totale par plan évaluée à la date du conseil d'administration, qui est à étaler sur les 4 années de la période d'acquisition.*

Le nombre d'actions de performance définitivement attribuées aux bénéficiaires est déterminé après application d'une condition de présence et de plusieurs critères de performance.

Nature des critères de performance	Description des critères de performance
Critère de performance financière « externe »	Comparaison entre la moyenne arithmétique de la marge d'EBITDA consolidée de Legrand telle qu'elle ressort des comptes consolidés des trois derniers exercices précédant le jour d'expiration de la période d'attribution de trois ans et la moyenne arithmétique des marges d'EBITDA réalisée par les sociétés composant l'indice MSCI World Capital Goods au cours de cette même période.
Critère de performance financière « interne »	Moyenne arithmétique du niveau de <i>cash flow</i> libre normalisé en pourcentage du chiffre d'affaires, tel qu'il ressort des comptes consolidés des trois derniers exercices précédant le jour d'expiration de la période d'attribution de trois ans.
Critère de performance extra-financière	Moyenne arithmétique sur une période de trois ans de la moyenne des taux d'atteinte annuels des priorités de la feuille de route RSE du Groupe.

Les modalités de calcul du nombre d'actions de performance définitivement attribuées aux bénéficiaires sont les suivantes, sachant que le poids de chaque critère de performance dans la détermination du nombre d'actions finalement attribuées aux bénéficiaires est identique pour un plan donné :

Critère de performance financière « externe »

Taux de paiement ⁽¹⁾	0 %	100 %	150 %
Ecart moyen sur 3 ans en faveur de Legrand entre Legrand et la moyenne MSCI	<u>Plan 2015 :</u> Inférieur ou égal à 4 points	<u>Plan 2015 :</u> Egal à 8,3 points	<u>Plan 2015 :</u> Egal ou supérieur à 10,5 points
	<u>Plan 2016 :</u> Inférieur ou égal à 3,5 points	<u>Plan 2016 :</u> Egal à 7,8 points	<u>Plan 2016 :</u> Egal ou supérieur à 10,0 points

Critère de performance financière « interne »

Taux de paiement ⁽¹⁾	0 %	100 %	150 %
Moyenne sur 3 ans de <i>cash flow</i> libre normalisé en pourcentage du chiffre d'affaires	<u>Plan 2015 :</u> Inférieure ou égale à 9,4 %	<u>Plan 2015 :</u> Egale à 12,8 %	<u>Plan 2015 :</u> Egale ou supérieure à 14,5 %
	<u>Plan 2016 :</u> Inférieure ou égale à 8,8 %	<u>Plan 2016 :</u> Egale à 12,2 %	<u>Plan 2016 :</u> Egale ou supérieure à 13,9 %

Critère de performance extra-financière⁽²⁾

Applicable aux bénéficiaires à l'exception du dirigeant mandataire social					
Taux de paiement ⁽¹⁾	0 %	Entre 70 % et 100 %	Entre 100 % et 105 %	Entre 105 % et 150 %	Plafonnement à 150 %
Taux d'atteinte moyen sur 3 ans des priorités de la feuille de route RSE du Groupe	Inférieur à 70 %	Entre 70 % et 100 %	Entre 100 % et 125 %	Entre 125 % et 200 %	Au-delà de 200 %
Applicable au dirigeant mandataire social					
Taux de paiement ⁽¹⁾	0 %	Entre 70 % et 90 %	Entre 90 % et 97 %	Entre 97 % et 150 %	Plafonnement à 150 %
Taux d'atteinte moyen sur 3 ans des priorités de la feuille de route RSE du Groupe	Inférieur à 70%	Entre 70 % et 90 %	Entre 90 % et 125 %	Entre 125 % et 213 %	Au-delà de 213 %

⁽¹⁾ Entre chaque borne définie ci-dessus, le taux de paiement est calculé de façon linéaire.

⁽²⁾ Ce critère de performance s'applique à compter du plan d'actions de performance 2016.

Dans l'hypothèse où l'ensemble des actions de performance des plans 2015 et 2016 (soit 885 416 actions) seraient attribuées définitivement, cela représenterait une dilution de 0,3 % du capital de la Société au 30 juin 2016.

4.2.2 Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions

Depuis le Plan 2010, aucune attribution d'options de souscription ou d'achat d'actions n'a été effectuée.

Le Conseil d'administration de la Société a approuvé la mise en œuvre des plans d'options de souscription ou d'achat d'actions mentionnés ci-dessous :

	Plan 2007	Plan 2008	Plan 2009	Plan 2010
Date d'Assemblée	15/05/2007	15/05/2007	15/05/2007	15/05/2007
Date du Conseil d'administration	15/05/2007	05/03/2008	04/03/2009	04/03/2010
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées	1 642 578 ⁽¹⁾	2 022 337 ⁽¹⁾	1 190 242 ⁽¹⁾	3 271 684 ⁽¹⁾
<i>dont le nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées par les mandataires sociaux</i>				
	79 871 ⁽¹⁾	142 282 ⁽¹⁾	94 663 ⁽¹⁾	220 212 ⁽¹⁾
- Gilles Schnepf	40 880 ⁽¹⁾	72 824 ⁽¹⁾	48 460 ⁽¹⁾	135 935 ⁽¹⁾
- Olivier Bazil	38 991 ⁽¹⁾	69 458 ⁽¹⁾	46 203 ⁽¹⁾	84 277 ⁽¹⁾
Point de départ d'exercice des options	16/05/2011	06/03/2012	05/03/2013	05/03/2014
Date d'expiration	15/05/2017	05/03/2018	04/03/2019	04/03/2020
	24,91 euros ⁽¹⁾	20,34 euros ⁽¹⁾	12,97 euros ⁽¹⁾	21,57 euros ⁽¹⁾
Moyenne des vingt derniers cours de clôture précédant la date du Conseil d'administration		Moyenne des vingt derniers cours de clôture précédant la date du Conseil d'administration	Moyenne des vingt derniers cours de clôture précédant la date du Conseil d'administration	Moyenne des vingt derniers cours de clôture précédant la date du Conseil d'administration
Prix de souscription ou d'achat				
Modalités d'exercice (lorsque le plan comporte plusieurs tranches)	(2) (3)	(2) (3)	(2) (3)	(2) (3)
Nombre d'actions souscrites au 30 juin 2016	(1 208 901)	(1 357 340)	(756 538)	(1 668 216)
Nombre cumulé d'options de souscription ou d'achat d'actions annulées ou caduques	(108 448)	(122 844)	(108 507)	(238 401)
Options de souscription ou d'achat d'actions restantes au 30 juin 2016	325 229	542 153	325 197	1 365 067

(1) Compte tenu des modalités de paiement du dividende décidées par les Assemblées Générales Mixtes annuelles de la Société, les 29 mai 2015 et 27 mai 2016, il a été procédé à un ajustement du nombre et du prix d'exercice des stocks-options, dans les conditions prévues à l'article L.228-99 du Code de commerce de façon à tenir compte de l'incidence de cette opération sur les intérêts des bénéficiaires des stocks-options.

(2) À l'issue d'une durée maximum de 4 ans sauf démission ou licenciement pour faute lourde.

(3) L'ensemble de ces plans comportait des conditions de performance. Pour plus de détails, se référer à la note 12 des comptes consolidés au 31 décembre 2014.

Le cours de bourse moyen pondéré lors des levées d'options réalisées au cours du premier semestre 2016 s'est élevé à 48,56 euros.

Dans l'hypothèse où l'ensemble de ces options (soit 2 557 646 options) seraient exercées, cela représenterait une dilution maximale de 1,0 % du capital de la Société au 30 juin 2016 (cette dilution est maximale car elle ne tient pas compte du prix de souscription de ces options).

4.2.3 Paiements fondés sur des actions : charges IFRS 2

Le Groupe a appliqué la norme IFRS 2 pour l'ensemble de ces plans et a, de ce fait, comptabilisé une charge de 3,3 millions d'euros sur le premier semestre 2016 (2,7 millions d'euros sur le premier semestre 2015). Se référer par ailleurs à la note 4.5.2 pour les plans de rémunérations pluriannuelles long terme réglés en numéraire mis en place à partir de 2013.

4.3 Réserves et réserves de conversion

4.3.1 Réserves

Les réserves consolidées non distribuées du Groupe s'élèvent à 2 904,0 millions d'euros au 30 juin 2016.

Les réserves sociales et le résultat de la période de la Société sont distribuables à hauteur de 1 123,0 millions d'euros à cette même date.

4.3.2 Réserves de conversion

Les actifs et passifs des entités du Groupe, dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation, sont convertis sur la base des taux de change en vigueur à la clôture des comptes. Les comptes de résultat sont convertis aux taux de change moyens de la période comptable. Les gains ou pertes découlant de la conversion des états financiers des filiales étrangères sont directement enregistrés dans le compte « réserves de conversion » des capitaux propres, jusqu'à l'éventuelle perte de contrôle de ces sociétés.

La réserve de conversion intègre les fluctuations des devises ci-après :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2016	31 décembre 2015
Dollar américain	(12,9)	9,4
Autres devises	(269,5)	(285,5)
Total	(282,4)	(276,1)

Le Groupe opère dans plus de 80 pays. Il est exposé principalement à une douzaine de devises autres que l'euro et le dollar américain, dont la roupie indienne, le yuan chinois, le real brésilien, la livre britannique, le dollar australien, la livre turque, le peso mexicain, le rouble russe, et le peso chilien.

Selon la norme IAS 39, un instrument financier non dérivé peut être qualifié d'instrument de couverture, uniquement au titre de la couverture contre le risque de change et sous réserve de remplir les conditions d'une comptabilité de couverture. Ainsi, dans le cadre d'une couverture d'un investissement net en devises, la partie des gains et pertes de l'instrument financier qualifié de couverture qui est considérée comme efficace doit, en application de la norme IAS 39.102, être comptabilisée en capitaux propres.

Par conséquent, la variation latente de change des obligations Yankee libellées en dollars américains est comptabilisée en augmentation des réserves de conversion pour un montant de 7,3 millions d'euros sur le

premier semestre 2016, soit un solde de 71,6 millions d'euros au 30 juin 2016 venant diminuer les réserves de conversion.

Par ailleurs, conformément à IAS 21, les écarts de change relatifs aux créances à recevoir ou dettes à payer constituant en substance une part de l'investissement net en devises d'une entité étrangère du Groupe sont enregistrés en augmentation des réserves de conversion pour un montant de 3,0 millions d'euros sur le premier semestre 2016, soit un solde de 7,2 millions d'euros au 30 juin 2016 venant augmenter les réserves de conversion.

Enfin, conformément à IAS 39, les écarts de change relatifs à l'instrument financier dérivé couvrant une partie significative de l'investissement net en livre britannique sont enregistrés en augmentation des réserves de conversion pour un montant de 9,6 millions d'euros sur le premier semestre 2016.

4.4 Provisions

La variation des provisions sur le premier semestre 2016 s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2016					
	Garanties produits	Litiges et contentieux	Risques fiscaux et sociaux	Restructurations	Autres	Total
Au début de la période	18,8	56,4	14,9	12,8	110,7	213,6
Changements du périmètre de consolidation	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
Dotations aux provisions	2,5	7,3	3,5	6,9	12,8	33,0
Reprises de provisions suite à leur utilisation	(2,0)	(10,2)	(1,0)	(7,0)	(29,0)	(49,2)
Reprises de provisions devenues sans objet	(1,3)	(3,8)	0,0	(0,3)	(1,6)	(7,0)
Reclassements	0,0	0,8	0,0	(0,7)	1,5	1,6
Effet de conversion	(0,4)	0,5	0,6	0,0	0,2	0,9
A la fin de la période	17,7	51,0	18,0	11,7	94,6	193,0
<i>dont part non courante</i>	<i>8,0</i>	<i>35,1</i>	<i>13,7</i>	<i>1,1</i>	<i>56,4</i>	<i>114,3</i>

Les « autres » provisions contiennent des provisions pour avantages long terme au personnel, dont principalement une provision constituée au titre des plans de rémunérations pluriannuelles long terme décrits dans la note 4.5.2 pour un montant de 60,3 millions d'euros (se référer par ailleurs au tableau de variation des capitaux propres consolidés pour les plans d'actions de performance décrits dans la note 4.2.1).

Les « autres » provisions incluent également des provisions pour risques en matière d'environnement à hauteur de 10,4 millions d'euros, en prévision notamment des coûts de dépollution de biens immobiliers disponibles à la vente.

La variation des provisions sur l'exercice 2015 s'analysait comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2015					Total
	Garanties produits	Litiges et contentieux	Risques fiscaux et sociaux	Restructurations	Autres	
Au début de la période	17,6	62,8	11,3	15,6	93,2	200,5
Changements du périmètre de consolidation	0,6	7,6	0,9	0,2	0,3	9,6
Dotations aux provisions	6,9	15,0	1,9	9,6	42,1	75,5
Reprises de provisions suite à leur utilisation	(4,5)	(7,6)	(3,2)	(11,4)	(5,0)	(31,7)
Reprises de provisions devenues sans objet	(2,5)	(16,8)	0,0	(1,5)	(5,6)	(26,4)
Reclassements	0,1	(4,4)	4,2	0,0	(7,2)	(7,3)
Effet de conversion	0,6	(0,2)	(0,2)	0,3	(7,1)	(6,6)
A la fin de la période	18,8	56,4	14,9	12,8	110,7	213,6
<i>dont part non courante</i>	8,6	31,3	10,0	1,0	57,9	108,8

4.5 Avantages long terme au personnel

4.5.1 Avantages postérieurs à l'emploi

Les sociétés du Groupe gèrent plusieurs régimes de retraite. Ces régimes sont financés par des versements à des compagnies d'assurance ou à des régimes de retraite en fiducie, déterminés par des calculs actuariels périodiques. Il existe, au sein du Groupe, des régimes à cotisations définies et des régimes à prestations définies.

Un régime à cotisations définies est un régime au titre duquel le Groupe verse des cotisations définies à une entité distincte. Les cotisations versées au titre des régimes à cotisations définies sont constatées en charges lorsqu'elles sont dues. Le Groupe n'a aucune obligation légale ou implicite de verser de nouvelles cotisations si le fonds ne détient pas suffisamment d'actifs pour verser à tous les salariés les prestations relatives à leurs années de service sur la période courante et sur les périodes antérieures.

Un régime à prestations définies précise le montant des prestations que les salariés recevront à leur retraite, lequel dépend habituellement d'un ou de plusieurs facteurs tels que l'âge, le nombre d'années de cotisation et la rémunération. Le passif enregistré au bilan relatif aux régimes de retraite à prestations définies est la valeur actuelle des engagements à la date du bilan diminuée de la juste valeur des actifs du régime. Les coûts des services passés, résultant des effets des changements de régimes de retraite, sont intégralement comptabilisés en charges dans le compte de résultat de la période au cours de laquelle ils sont intervenus.

Le Groupe comptabilise l'intégralité des écarts actuariels directement en capitaux propres, en résultat global de la période, conformément à IAS 19. Les engagements au titre des régimes à prestations définies sont calculés en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode prend en compte, sur la base d'hypothèses actuarielles, la probabilité de durée de services futurs du salarié, le niveau de rémunération futur, l'espérance de vie et la rotation du personnel. La valeur actuelle de l'engagement est déterminée en actualisant les sorties

futures de fonds estimées sur la base du taux d'intérêt des obligations d'entreprises de qualité libellées dans la monnaie de paiement des prestations et dont l'échéance est proche de celle de l'engagement au titre des pensions.

Certaines sociétés du Groupe versent à leurs retraités des prestations pour soins de santé postérieures à l'emploi. L'ouverture de ces droits exige habituellement que le salarié ait terminé sa carrière dans la société et qu'il y ait travaillé un nombre d'années minimal. Ces avantages sont traités comme des avantages postérieurs à l'emploi selon le régime de prestations définies.

Les avantages au personnel concernant les avantages postérieurs à l'emploi selon le régime des prestations définies se répartissent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2016	31 décembre 2015
France (note 4.5.1.2)	89,1	94,7
Italie (note 4.5.1.3)	40,7	38,6
Royaume Uni (note 4.5.1.4)	13,4	11,9
Etats-Unis (note 4.5.1.5)	13,3	11,0
Autres pays	20,7	20,9
Total des avantages postérieurs à l'emploi	177,2	177,1
<i>dont part courante</i>	<i>5,4</i>	<i>6,5</i>

Le montant total des engagements constatés au bilan s'élève à 177,2 millions d'euros au 30 juin 2016 (177,1 millions d'euros au 31 décembre 2015) ; il est analysé à la note 4.5.1.1 qui indique un engagement total de 353,1 millions d'euros au 30 juin 2016 (361,7 millions d'euros au 31 décembre 2015), diminué d'un actif total de 175,9 millions d'euros au 30 juin 2016 (184,6 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Par conséquent, les provisions enregistrées au bilan représentent la quote-part de l'engagement global restant à la charge du Groupe ; cette quote-part correspond à la différence entre l'engagement global, réévalué à chaque clôture sur une base actuarielle, et la valeur nette résiduelle des actifs gérés par les fonds ayant vocation à couvrir partiellement ces engagements.

4.5.1.1 Analyse des prestations de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi

L'engagement total du Groupe au titre des régimes de retraite et des avantages postérieurs à l'emploi, y compris les engagements courants et non courants, porte essentiellement sur la France, l'Italie, les États-Unis et le Royaume-Uni.

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2016	31 décembre 2015
<u>Evolution de l'engagement</u>		
Engagement au début de la période	361,7	352,8
Coût des services	5,0	9,8
Coût de l'actualisation financière	5,4	10,7
Prestations versées ou inutilisées	(21,4)	(36,0)
Cotisations des salariés	0,2	0,5
Pertes (gains) actuariels	16,1	4,0
Réductions, liquidations, prestations spéciales de cessation d'emploi	0,0	0,6
Effet de conversion	(14,0)	16,0
Autres	0,1	3,3
Total des engagements à la fin de la période (I)	353,1	361,7
<u>Valeur des actifs</u>		
Valeur des actifs au début de la période	184,6	169,1
Rendement attendu des actifs du régime	3,3	6,5
Cotisations patronales	3,8	9,7
Cotisations des participants	0,3	0,8
Prestations versées	(5,2)	(13,8)
Gains (pertes) actuariels	0,8	(1,6)
Effet de conversion	(11,7)	13,9
Autres	0,0	0,0
Valeur des actifs à la fin de la période (II)	175,9	184,6
<u>Engagement constaté au bilan (I) - (II)</u>		
Passif courant	5,4	6,5
Passif non courant	171,8	170,6

Les écarts actuariels d'un montant de 15,3 millions d'euros ont été comptabilisés en moins des capitaux propres sur le premier semestre 2016 pour un montant après impôt de 11,3 millions d'euros.

Ces écarts actuariels de 15,3 millions d'euros correspondent à :

- des pertes liées à des changements d'hypothèses financières pour 16,0 millions d'euros ;
- des gains liés à des changements d'hypothèses démographiques pour 0,6 million d'euros ; et
- des gains d'expérience pour 0,1 million d'euros.

Les taux d'actualisation sont déterminés par référence aux taux de rendement des obligations de première catégorie. Ils sont arrêtés sur la base d'indices externes communément retenus comme référence :

- zone euro : iBoxx € Corporates AA 10+;
- Royaume Uni : iBoxx £ Corporates AA 15+ ;
- Etats-Unis : Citibank Pension Liability Index

L'impact du coût des services et des coûts financiers sur le résultat avant impôt de la période s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2016	30 juin 2015
Coûts des services	(5,0)	(4,6)
Coûts financiers nets	(2,1)	(1,9)
Total	(7,1)	(6,5)

Au 30 juin 2016, l'allocation moyenne pondérée des actifs des régimes de retraite s'analyse comme suit :

<i>(en pourcentage)</i>	France	Royaume-Uni	États-Unis	Total pondéré
Titres de capitaux propres		43,3	63,8	52,7
Titres de créances		48,9	35,2	42,3
Fonds de compagnies d'assurance	100,0	7,8	1,0	5,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

Ces actifs sont valorisés à la valeur de marché.

4.5.1.2 Provisions pour indemnités de départ à la retraite et pour retraites complémentaires en France

Les provisions constituées au bilan consolidé couvrent des droits non définitivement acquis concernant les salariés encore en activité au sein du Groupe. Le Groupe n'a aucun engagement vis-à-vis d'anciens salariés, les droits définitivement acquis par ceux-ci leur ayant été payés lors de leur départ à la retraite, soit directement, soit par le biais d'un versement libératoire unique à une compagnie d'assurance spécialisée dans le service des rentes.

Le principal régime à prestations définies en vigueur en France concerne le droit à indemnités de fin de carrière. Tout salarié partant à la retraite a droit à une indemnité de départ proportionnelle à son ancienneté dans l'entreprise.

Cette indemnité est définie par la convention collective à laquelle est rattachée l'entreprise. Elle peut être issue d'un accord d'entreprise si celui-ci est plus favorable au salarié et est généralement différente selon le statut (cadre / non cadre) du salarié.

Les provisions constituées au bilan consolidé s'élèvent, pour la France, à 89,1 millions d'euros au 30 juin 2016 (94,7 millions d'euros au 31 décembre 2015). Elles représentent la différence entre un engagement cumulé au titre des prestations définies de 89,7 millions d'euros au 30 juin 2016 (95,4 millions d'euros au 31 décembre 2015), et la juste valeur de l'actif des plans de 0,6 million d'euros au 30 juin 2016 (0,7 million d'euros au 31 décembre 2015).

Le calcul des engagements est effectué sur la base d'hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. Au 30 juin 2016, le calcul est basé sur une hypothèse d'augmentation des salaires de 2,8 %, un taux d'actualisation et de rendement attendu des actifs de 1,5 % (respectivement 2,8 % et 2,0 % en 2015).

4.5.1.3 Provisions pour indemnités de fin de contrat de travail en Italie

En Italie, une indemnité de fin de contrat est allouée aux salariés quel que soit le motif de la cessation de l'emploi. Depuis janvier 2007, les indemnités de fin de contrat sont versées soit à un fonds de pension (fonds indépendant du Groupe), soit à l'Institut National de Sécurité Sociale Italienne. A compter de cette date, les cotisations effectuées au titre de l'indemnité de fin de contrat sont traitées en norme IFRS comme des régimes à cotisations définies.

Les indemnités de fin de contrat antérieures à janvier 2007 continuent d'être traitées comme des régimes à prestations définies en accord avec les normes IFRS mais en tenant compte d'une révision actuarielle qui exclut l'effet de l'augmentation future des salaires.

La provision pour indemnités de fin de contrat ainsi constituée, correspond à l'engagement de fin 2006 et à son évolution, et s'élève à 40,7 millions d'euros au 30 juin 2016 (38,6 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Au 30 juin 2016, le calcul de la provision est fondé sur un taux d'actualisation de 1,2 % (2,0 % en 2015).

4.5.1.4 Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi au Royaume-Uni

Le régime en place au Royaume-Uni est régi par l'article 153 de la loi de Finance de 2004 et est géré dans une entité juridiquement distincte du Groupe.

Les prestations sont payées directement par les fonds constitués des cotisations de l'employeur et des salariés.

Le régime est fermé aux nouveaux entrants depuis mai 2004.

L'engagement est constitué à 2,3 % de participants actifs du régime, à 44,8 % de participants dont les droits à indemnité sont clos et à 52,9 % de retraités.

Les provisions constituées au bilan consolidé s'élèvent à 13,4 millions d'euros au 30 juin 2016 (11,9 millions d'euros au 31 décembre 2015). Elles représentent la différence entre un engagement cumulé au titre des prestations définies de 98,2 millions d'euros au 30 juin 2016 (104,8 millions d'euros au 31 décembre 2015) et la juste valeur de l'actif des plans de 84,8 millions d'euros au 30 juin 2016 (92,9 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Le calcul des engagements repose sur des hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. Les hypothèses retenues au 30 juin 2016 sont une augmentation des salaires de 3,8 %, un taux d'actualisation et de rendement attendu des actifs de 3,2 % (respectivement 4,1 % et 3,6 % en 2015).

4.5.1.5 Provisions pour indemnités de départ à la retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi aux États-Unis

Le Groupe cotise aux États-Unis à des fonds de pension pour la retraite de ses salariés, ainsi qu'à des assurances vie et de santé en faveur de certains de ses salariés retraités.

Le principal régime « *Legrand North America Retirement Plan* » fait l'objet d'un règlement du même nom en vigueur depuis janvier 2002 et dont le dernier amendement date de janvier 2008. Les cotisations minimum au régime sont déterminées par la section 430 du Code de fiscalité « *Internal Revenue Code* ».

Pour faire face aux obligations de ce régime, le Groupe a mis en place un *Trust* avec Prudential Financial Inc. Les actifs de ce *Trust* comprennent différents fonds d'investissement. L'administrateur du *Trust* est Legrand North America. Wiremold Company est l'administrateur du régime, et Prudential Financial Inc. le dépositaire.

Ce régime est fermé aux nouveaux entrants à compter d'août 2006 pour les salariés mensualisés et à compter d'avril 2009 pour les salariés payés à l'heure.

L'engagement est constitué à 30,2 % de participants actifs du régime, à 14,0 % de participants du régime ne cumulant plus de droits à prestations et à 55,8 % de participants retraités du régime.

La politique de financement du régime retenue est de financer au minimum le niveau requis par la loi.

Les provisions constituées au bilan consolidé s'élèvent à 13,3 millions d'euros au 30 juin 2016 (11,0 millions d'euros au 31 décembre 2015). Elles représentent la différence entre un engagement cumulé au titre des prestations définies de 89,0 millions d'euros au 30 juin 2016 (87,8 millions d'euros au 31 décembre 2015) et la juste valeur de l'actif des plans de 75,7 millions d'euros au 30 juin 2016 (76,8 millions d'euros au 31 décembre 2015).

Le calcul des engagements repose sur des hypothèses de rotation du personnel et de mortalité, en estimant un taux de progression des rémunérations et un taux d'actualisation financière. Au 30 juin 2016, le calcul est fondé sur une hypothèse d'augmentation des salaires de 3,5 %, un taux d'actualisation et de rendement attendu des actifs de 3,6 % (respectivement 3,5 % et 4,0 % en 2015).

4.5.2 Autres avantages du personnel à long terme

Le Groupe a mis en place des plans de rémunérations pluriannuelles long terme réglés en numéraire, attribués à l'expiration d'une période de 3 ans, et sous réserve du respect d'une condition de présence, aux personnes jugées clés dans le Groupe.

En complément de la condition de présence les plans peuvent, selon les cas, être soumis à la réalisation par le Groupe de conditions de performances économiques futures, avec ou sans indexation sur le cours de Bourse.

Les plans indexés sur le cours de Bourse étant réglés en numéraire, un passif a été enregistré dans les comptes en accord avec IFRS 2 et sera réévalué à chaque clôture jusqu'à dénouement des instruments. Les autres plans sont qualifiés d'avantages long terme et sont provisionnés conformément à la norme IAS 19.

Une charge nette de 10,8 millions d'euros a été comptabilisée sur le premier semestre 2016 au titre de ces plans en « résultat opérationnel ». Comme indiqué en note 4.4, le solde de la provision comptabilisée à fin juin 2016 au titre de ces plans, y compris charges sociales, s'élève à 60,3 millions d'euros.

Se référer par ailleurs à la note 4.2.1 pour les plans d'actions de performance et à la note 4.2.3 pour la charge IFRS 2 comptabilisée sur la période.

4.6 Emprunts non courants et courants

Le Groupe mène une gestion active de ses emprunts. La diversification de ses sources de financement lui permet de renforcer ses capacités de développement à moyen terme, tout en assurant sa solidité financière à long terme.

4.6.1 Emprunts non courants

Ces emprunts sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, qui tient compte le cas échéant des coûts de transaction directement attribuables à l'émission de la dette. Ils sont ensuite évalués au coût amorti, sur la base de leur taux d'intérêt effectif.

Les emprunts non courants s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2016	31 décembre 2015
Obligations Yankee	349,5	356,6
Emprunts obligataires	1 100,0	1 400,0
Autres emprunts*	69,2	75,6
	1 518,7	1 832,2
Coûts d'émission de la dette	(7,8)	(9,0)
Total	1 510,9	1 823,2

* dont 37,3 millions d'euros correspondant au montant investi par les salariés dans le fonds commun de placement intitulé « Legrand Obligations Privées » (44,7 millions au 31 décembre 2015).

Aucun de ces emprunts ne fait l'objet de garanties.

Les emprunts non courants (hors coûts d'émission de la dette) au 30 juin 2016 sont remboursables selon l'échéancier suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Obligations Yankee	Emprunts obligataires	Autres emprunts
Un à deux ans	0,0	400,0	35,1
Deux à trois ans	0,0	0,0	10,0
Trois à quatre ans	0,0	0,0	9,3
Quatre à cinq ans	0,0	0,0	10,5
Au-delà de cinq ans	349,5	700,0	4,3
Total	349,5	1 100,0	69,2

Les emprunts non courants (hors coûts d'émission de la dette) au 31 décembre 2015 sont remboursables selon l'échéancier suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	Obligations Yankee	Emprunts obligataires	Autres emprunts
Un à deux ans	0,0	300,0	19,7
Deux à trois ans	0,0	400,0	31,2
Trois à quatre ans	0,0	0,0	9,7
Quatre à cinq ans	0,0	0,0	9,1
Au-delà de cinq ans	356,6	700,0	5,9
Total	356,6	1 400,0	75,6

Les taux d'intérêt moyens des emprunts non courants s'analysent comme suit :

	30 juin 2016	31 décembre 2015
Obligations Yankee	8,50 %	8,50 %
Emprunts obligataires	3,51 %	3,95 %
Autres emprunts	2,66 %	2,74 %

4.6.1.1 Emprunts obligataires

En février 2010, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 300,0 millions d'euros conclu pour une durée de 7 ans, soit à échéance le 24 février 2017. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 4,25 % par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

En mars 2011, le Groupe a émis un emprunt obligataire pour un montant total de 400,0 millions d'euros conclu pour une durée de 7 ans, soit à échéance le 21 mars 2018. Cet emprunt est assorti d'un coupon à 4,375 % par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

En avril 2012, le Groupe a émis un emprunt obligataire de 400,0 millions d'euros conclu pour une durée de 10 ans, soit à échéance le 19 avril 2022. Cet emprunt est assorti d'un coupon de 3,375 % par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

En décembre 2015, le Groupe a émis un emprunt obligataire de 300,0 millions d'euros conclu pour une durée de 12 ans, soit à échéance le 16 décembre 2027. Cet emprunt est assorti d'un coupon de 1,875 % par an et fera l'objet d'un remboursement in fine.

4.6.1.2 Obligations Yankee à 8,5 %

Le 14 février 1995, Legrand France a émis sur le marché public américain un emprunt obligataire d'un montant de 400,0 millions de dollars américains, portant intérêt fixe au taux de 8,5 % et remboursable le 15 février 2025. Les intérêts de cet emprunt sont payables à terme échu, les 15 février et 15 août de chaque année, la première échéance étant intervenue le 15 août 1995.

En décembre 2013, le Groupe a été sollicité par des détenteurs d'obligations Yankee pour leur racheter des titres. Dans ce cadre, le Groupe a décidé d'acquérir des obligations Yankee représentant au total un nominal de 6,5 millions de dollars américains. Ces obligations ont été annulées consécutivement à leur acquisition par le Groupe.

4.6.1.3 Contrat de Crédit 2011

En octobre 2011, le Groupe a conclu avec six banques une facilité multidevises (Contrat de Crédit 2011) d'un montant de 900,0 millions d'euros, renouvelable par tirages successifs et d'échéance 5 ans avec option de renouvellement de deux fois un an.

En juillet 2014, le Groupe a signé un accord d'amendement et d'extension du Contrat de Crédit 2011 avec l'ensemble des banques y ayant souscrit.

Au terme de cet accord, la maturité maximum de cette ligne de crédit revolver de 900 millions d'euros a été allongée de 3 ans, soit jusqu'en juillet 2021, incluant une option de renouvellement de deux fois un an, et avec des conditions financières améliorées par rapport à celles d'octobre 2011.

La marge appliquée au-delà des taux Euribor/Libor est fixée en fonction de la notation attribuée au Groupe.

Par ailleurs, le Contrat de Crédit 2011 ne fait pas l'objet de covenant.

Au 30 juin 2016, le Groupe n'utilise pas cette ligne de crédit.

4.6.2 Emprunts courants

Les emprunts courants s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2016	31 décembre 2015
Emprunts obligataires*	300,0	0,0
Billets de trésorerie	15,0	15,0
Autres emprunts	77,7	52,9
Total	392,7	67,9

* correspond à l'emprunt obligataire qui arrivera à échéance le 24 février 2017.

4.7 Impôts différés

Conformément à la norme IAS 12, les impôts différés sont comptabilisés sur la base de la différence temporelle entre la valeur fiscale des actifs et des passifs et leur valeur comptable consolidée (méthode bilantielle).

Un actif ou un passif d'impôt différé est constaté au taux d'imposition attendu pour la période de réalisation de l'actif ou de règlement du passif.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsqu'ils concernent des impôts prélevés par la même administration fiscale si cette autorité fiscale le permet.

Un actif d'impôt différé est constaté dans la mesure où il est probable que l'entité concernée disposera de bénéfices imposables futurs ou des différences temporelles sur lesquels l'actif d'impôt pourra être imputé. Le Groupe devrait utiliser les actifs d'impôts différés reconnus au plus tard dans les cinq années suivant la date de clôture.

Les parties courantes et non courantes des impôts différés s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2016	31 décembre 2015
Impôts différés courants	89,2	94,8
Impôts différés non courants	(653,4)	(636,3)
Total	(564,2)	(541,5)

Les pertes fiscalement reportables s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2016	31 décembre 2015
Pertes fiscales reportables reconnues	15,3	19,2
Actifs d'impôts différés reconnus	4,3	5,2
Pertes fiscales reportables non reconnues	144,7	159,0
Actifs d'impôts différés non reconnus	29,1	32,7
Pertes fiscales reportables totales	160,0	178,2

4.8 Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2016	31 décembre 2015
Dettes fiscales (hors impôts sur le résultat)	91,2	68,3
Salaires et charges sociales	227,5	215,1
Participation et intéressement des salariés	19,0	26,0
Fournisseurs d'immobilisations	13,0	14,9
Charges à payer	83,8	78,9
Intérêts non échus	27,4	48,2
Produits constatés d'avance	16,4	13,9
Avantages du personnel	5,4	6,5
Autres passifs courants	27,7	29,5
Total	511,4	501,3

Note 5 - Autres informations

5.1 Instruments financiers et gestion des risques financiers

5.1.1 Instruments financiers

5.1.1.1 Impact des instruments financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	Période de 6 mois close le 30 juin 2016		
	Effets sur le résultat financier	Effets sur les capitaux propres	
		Juste Valeur	Conversion Autres
Créances clients et comptes rattachés			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Emprunts	(43,4)		7,3
Instruments dérivés	(11,5)		9,6
Total	(54,9)		16,9

Les obligations Yankee libellées en dollars américains et l'instrument financier dérivé libellé en livre britannique sont considérées comme une couverture d'investissement net, tel que précisé en note 4.3.2.

5.1.1.2 Bilan par catégorie des instruments financiers

<i>(en millions d'euros)</i>	30 juin 2016				31 décembre 2015
	Ventilation par catégorie d'instruments				
	Valeur au bilan	Juste valeur	Créances, dettes et emprunts au coût amorti	Instruments dérivés	Valeur au bilan
ACTIF					
Actifs courants					
Créances clients et comptes rattachés	664,0	664,0	664,0		545,4
Autres actifs financiers courants	0,7	0,7		0,7	0,7
Total Actifs courants	664,7	664,7	664,0	0,7	546,1
PASSIF					
Passifs courants					
Emprunts courants	392,7	400,9	392,7		67,9
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	525,7	525,7	525,7		531,3
Autres passifs financiers courants	1,9	1,9		1,9	0,4
Total Passifs courants	920,3	928,5	918,4	1,9	599,6
Passifs non courants					
Emprunts non courants	1 510,9	1 640,0	1 510,9		1 823,2
Total Passifs non courants	1 510,9	1 640,0	1 510,9	0,0	1 823,2

Comptes consolidés au 30 juin 2016

Seuls les autres actifs et passifs financiers courants sont valorisés à la juste valeur. Conformément à IFRS 13, la valorisation des autres actifs financiers courants prend en compte le risque de défaut de la contrepartie.

La valorisation des autres passifs financiers courants est soumise à un risque de crédit propre négligeable, eu égard à la notation de la dette financière du Groupe.

5.1.2 Gestion des risques financiers

La politique de trésorerie du Groupe est basée sur des principes de gestion globale des risques financiers et prévoit des stratégies spécifiques pour des domaines tels que le risque de taux d'intérêt, le risque de taux de change, le risque de matières premières et l'investissement des excédents de trésorerie. Le Groupe ne détient aucun instrument dérivé de nature spéculative, en application de sa politique de ne pas s'engager dans des transactions à des fins de spéculation. En conséquence, toutes les transactions portant sur des instruments financiers dérivés sont exclusivement conclues pour les besoins de la gestion de couverture des risques de taux d'intérêt, de taux de change et de matières premières et sont à ce titre limitées en durée et en montant.

Cette politique est centralisée au niveau du Groupe. Sa mise en œuvre repose sur le service Financements et Trésorerie du Groupe. Celui-ci propose les actions les plus appropriées et les met en application après validation par la Direction Financière et la Direction Générale du Groupe. Un reporting détaillé permet en outre un suivi très complet et permanent des positions du Groupe et le pilotage de la gestion des risques financiers.

Cette politique, détaillée en annexe des comptes consolidés au 31 décembre 2015, n'a pas connu de modification significative sur le premier semestre 2016.

5.2 Informations relatives aux parties liées

Au sens d'IAS 24, les seules parties liées identifiées par le Groupe sont ses principaux dirigeants, à savoir les membres du Comité de Direction.

Les rémunérations allouées aux membres du Comité de Direction au titre de leurs fonctions dans le Groupe sont détaillées dans le tableau ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	Période de 6 mois close le	
	30 juin 2016	30 juin 2015
Rémunération (montants payés sur la période)		
Rémunération fixe	1,9	1,9
Rémunération variable	2,7	2,0
Autres avantages à court terme ⁽¹⁾	0,0	0,0
Engagements de retraite et avantages assimilés ⁽²⁾	(11,2)	(9,4)
Autres avantages long terme (charge de la période) ⁽³⁾	0,6	2,4
Indemnités de fin de contrat (charge de la période)	0,0	0,0
Paielements fondés sur des actions (charge de la période) ⁽⁴⁾	0,6	0,2

(1) Les autres avantages court terme incluent les avantages en nature.

(2) Variation de la valeur actualisée de l'obligation (en conformité avec IAS 19).

(3) Selon les plans de rémunérations pluriannuelles décrits en note 4.5.2.

(4) Selon les plans d'actions de performance décrits en note 4.2.1.

5.3 Engagements hors bilan et passifs éventuels

5.3.1 Opérations spécifiques

Les engagements et échéanciers spécifiques sont traités dans la note suivante :

- note 4.5.1 : Avantages postérieurs à l'emploi.

5.3.2 Opérations courantes

5.3.2.1 Garanties financières

(en millions d'euros)	30 juin 2016	31 décembre 2015
Garanties concédées à des banques	168,4	164,3
Garanties concédées à d'autres organismes	60,1	59,9
Total	228,5	224,2

L'essentiel de ces garanties est concédé à des banques par la Société pour le compte de filiales du Groupe établies à l'étranger.

5.3.2.2 Contrats de location simple

Le Groupe exploite certains locaux et équipements dans le cadre de contrats de location simple. Il n'existe aucune restriction spéciale due à de tels contrats de location simple. Les loyers futurs minimaux relatifs aux engagements sont payables comme suit :

(en millions d'euros)	30 juin 2016	31 décembre 2015
Moins d'un an	44,9	45,4
Un à deux ans	40,5	38,9
Deux à trois ans	30,4	30,5
Trois à quatre ans	22,9	21,9
Quatre à cinq ans	18,2	17,1
Au-delà de cinq ans	34,4	36,2
Total	191,3	190,0

5.3.2.3 Engagements d'achat d'immobilisations

Les engagements fermes d'achat d'immobilisations sont de 24,6 millions d'euros au 30 juin 2016.

5.3.3 Passifs éventuels

Le Groupe est impliqué dans un certain nombre de litiges ou de procès découlant de son activité normale. La Direction estime avoir correctement provisionné ces risques potentiels, étant précisé qu'aucune provision n'a été constituée pour des litiges ou procès sans fondement et dont l'issue, si elle s'avérait néanmoins défavorable au Groupe, ne devrait pas avoir d'impact significatif sur la situation financière consolidée ou le résultat consolidé.

5.4 Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu postérieurement à la clôture du 30 juin 2016.

3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

LEGRAND SA

**Rapport des Commissaires aux comptes
sur l'information financière semestrielle**

(Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016)

Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle

(Période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016)

Aux Actionnaires

LEGRAND

128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
87000 Limoges

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales et en application de l'article L. 451-1-2 III du Code monétaire et financier, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés de la société LEGRAND SA, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2016, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

I - Conclusion sur les comptes

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Un examen limité consiste essentiellement à s'entretenir avec les membres de la direction en charge des aspects comptables et financiers et à mettre en œuvre des procédures analytiques. Ces travaux sont moins étendus que ceux requis pour un audit effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. En conséquence, l'assurance que les comptes, pris dans leur ensemble, ne comportent pas d'anomalies significatives, obtenue dans le cadre d'un examen limité est une assurance modérée, moins élevée que celle obtenue dans le cadre d'un audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, la régularité et la sincérité des comptes semestriels consolidés et l'image fidèle qu'ils donnent du patrimoine et de la situation financière à la fin du semestre ainsi que du résultat du semestre écoulé de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II - Vérification spécifique

Nous avons également procédé à la vérification des informations données dans le rapport semestriel d'activité commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 29 juillet 2016

Les commissaires aux comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

A blue ink signature consisting of several vertical lines and a horizontal stroke at the bottom.

Edouard Sattler

Deloitte et Associés

A black ink signature consisting of a long horizontal stroke and a vertical stroke on the right side.

Jean-François Viat

4. IDENTITE DES PERSONNES RESPONSABLES DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL ET DU CONTROLE DES COMPTES

4.1 RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER SEMESTRIEL

4.1.1 Nom et fonction du responsable du rapport financier semestriel

Monsieur Gilles Schnepf, Président Directeur Général de la société Legrand, société anonyme dont le siège social est situé 128, avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny – 87000 Limoges et dont le numéro unique d'identification est le 421 259 615 RCS Limoges, ci-après la « Société ».

4.1.2 Attestation du responsable du rapport financier semestriel

« J'atteste, à ma connaissance, que les comptes complets pour le semestre écoulé sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport semestriel d'activité figurant en pages 3 et suivantes présente un tableau fidèle des événements importants survenus pendant les six premiers mois de l'exercice, de leur incidence sur les comptes, des principales transactions entre parties liées ainsi qu'une description des principaux risques et de ses principales incertitudes pour les six mois restants de l'exercice. »

Gilles Schnepf
Président Directeur Général

4.2 RESPONSABLES DU CONTROLE DES COMPTES

4.2.1 Commissaires aux comptes titulaires

PricewaterhouseCoopers Audit
Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles
Représenté par Edouard Sattler
Crystal Park, 63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Nommé commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée générale ordinaire du 6 juin 2003, devenu commissaire aux comptes titulaire à la suite de la fusion entre Pricewaterhouse et Coopers & Lybrand Audit et renouvelé en tant que commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée générale ordinaire du 27 mai 2010 pour une durée de six exercices et par l'Assemblée générale Ordinaire du 27 mai 2016. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Deloitte & Associés

Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles
Représenté par Jean-François Viat
185, avenue Charles-de-Gaulle
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

Nommé commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2005 et renouvelé en tant que commissaire aux comptes titulaire par l'Assemblée générale ordinaire du 26 mai 2011 pour une durée de six exercices. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

4.2.2 Commissaires aux comptes suppléants

Monsieur Jean-Christophe Georghiou

Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles
Crystal Park, 63, rue de Villiers
92200 Neuilly-sur-Seine

Nommé commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée générale ordinaire du 27 mai 2016 pour une durée de six exercices. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

BEAS

Membre de la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles
195, avenue Charles-de-Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine Cedex

Nommé commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée générale ordinaire du 21 décembre 2005 et renouvelé en tant que commissaire aux comptes suppléant par l'Assemblée générale ordinaire du 26 mai 2011 pour une durée de six exercices. Ce mandat expire à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016.

4.3 POLITIQUE DE L'INFORMATION

4.3.1 Responsable de l'information

Monsieur Antoine Burel

Directeur financier

Adresse : 82, rue Robespierre, 93170 Bagnolet

Téléphone : + 33 (0)1 49 72 52 00

Télécopie : + 33 (0)1 43 60 54 92

4.3.2 Calendrier indicatif de la communication financière

Les informations financières à communiquer au public par la Société seront disponibles sur le site Internet de la Société (www.legrand.com).

À titre indicatif, le calendrier de la communication financière de la Société devrait être le suivant :

- Résultats des neuf premiers mois : 10 novembre 2016
- Résultats annuels 2016 : 9 février 2017
- Assemblée générale des actionnaires : 31 mai 2017



SIÈGE SOCIAL

128, avenue de Lattre de Tassigny

87045 Limoges Cedex, France

+33 (0) 5 55 06 87 87

www.legrand.com

